

ORIGINAL DEFECTIVE

18^e ANNÉE 1872
UN NUMÉRO : 4 PIASTRE.

N° 5218.

LE COURRIER D'ORIENT

JOURNAL QUOTIDIEN.

MARDI 31 DÉCEMBRE
UN NUMÉRO : 4 PIASTRE
N° 5218.

RÉDACTION.

Adresser toutes les lettres et communications relatives à la rédaction, au Rédacteur en chef, au bureau du journal.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

CONSTANTINOPLE, 30 DÉCEMBRE

Le Journal des Débats espère beaucoup de la situation et croit que tout finira par l'organisation de la République conservatrice. Nous lui donnons acte de son optimisme et désirons de tout cœur que rien ne vienne à la traversée de si belles espérances, qu'il est difficile cependant de partager entièrement après toutes les intrigues, toutes les embûches et tout le mauvais vouloir qu'a montré une grande partie de l'Assemblée depuis la reprise de la session :

« Le président de la république s'est rendu, en effet, à la commission des Trente, accompagné de M. Dufaure. Il s'est placé, l'ayant pour assesseur et pour témoin, sur le terrain, toujours le même, du Message et du discours présidentiel du 29 novembre. Aucune incertitude dès lors ne peut plus exister ; l'équivoque, si tant est qu'il y en ait eu, disparaît. Les concessions à la droite, les vérités et les duretés à la gauche et à M. Gambetta, qui ont été les plus appréciables de ces concessions du discours de M. Dufaure, ne perde rien de leur valeur, mais elles sont expliquées. Ces concessions ont donc été à la partie de l'Assemblée qui a la majorité dans la commission des Trente toutes les satisfactions que le gouvernement pouvait lui accorder, sans rien livrer de sa politique éminemment nationale. Elles ont l'avantage d'avoir enlevé à cette partie de l'Assemblée toute échappatoire ou toute objection sérieuse à la proposition instantanée d'user de ses pouvoirs pour donner à la forme actuelle du gouvernement l'organisme dont il a besoin pour vivre et durer.

« La droite opposait à M. Thiers ses manèges envers la gauche qui a mis sur son drapeau : radicalisme, et envers les « personnes voyageuses » qui agitent le pays, intutilement pour eux, mais dangereusement pour le pays. M. Thiers n'a que les manèges dont il faut et qui conviennent même à un chef d'Etat, qui conviennent au moins à un ministre parlant de ses collègues. Mais enfin, un ministre n'est pas obligé à se tenir autant que le Président dans cette réserve scrupuleuse, il peut consentir non seulement à blâmer, comme M. Thiers l'avait fait amplement, les doctrines sociales qu'il ne partage pas ; il peut se croire permis de reprendre et de morigéner personnellement un collègue dont il est d'ailleurs l'ancien au barreau, qui est bien jeune auprès de lui, qu'il a vu, comme on dit, « plus haut que cela ».

« M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces râtelées aiguës voulurent dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plain-

drez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre. »

« M. Dufaure a donné encore une satisfaction aux mécontentés.

« La République est le gouvernement légal, avait dit M. Thiers. La droite en avait été fort effarouchée. Eh bien ! non, dit M. Dufaure, elle est encore provisoire. — Provisoire, à la bonne heure ! — Oui, mais cela voulait dire : Elle est provisoire, c'est un mal ; il vous appartient de faire ce qu'il ne soit plus et d'exercer dans ce qu'il le pourvoir que vous avez.

« Si les défaillances étaient sincères, elles devaient être dissipées, et le discours de M. Dufaure avait mérité d'aider à un si heureux résultat.

« C'est avec cette situation améliorée vis-à-vis des membres de la droite que M. Thiers s'est présenté à la commission des Trente où la droite est en si forte majorité. Cette commission se rendra-t-elle maintenant aux nécessités que M. Thiers lui a exposées d'une manière si pressante, dans le langage habile et simple à la fois qui lui est ordinaire ? Nous n'en sommes pas certains, ce serait trop dire, mais nous l'espérons. L'espérance n'est pas seulement une vertu théologique, c'est aussi une vertu politique. Quelques membres de la droite extrême qui figurent dans la commission, se désarmèrent pas. Ils ont reçu des injonctions et des interdictions auxquelles ils se croiroit peut-être tenu à obéir. Nous avons la confiance que d'autres, en plus grand nombre, moins engagés, sacrifieront nécessairement leurs préférences et agiront efficacement avec le Président de la République pour maintenir cette République conservatrice à l'ombre de laquelle le pays se relève. Si c'était une illusion, si nous avions trop bonne opinion de la sagesse de la commission, le débat sera porté devant la Chambre et il y trouvera, nous en sommes persuadés, meilleure fortune. Il nous semble impossible que l'Assemblée, qui se considère investie du pouvoir d'organiser un gouvernement régulier, se refuse à l'exercer au mépris d'une nécessité évidente et refuse en même temps de céder cette tâche pressante à une autre assemblée. La République conservatrice sera donc organisée, car si l'Assemblée ne veut pas se dissoudre, le paysan ne veut pas mourir. »

La dissolution.

Le Siège calcule approximativement que les signatures recueillies jusqu'à présent dépassent le chiffre, d'un million et ce n'est, ajoute-t-il, qu'un commencement.

« Le mouvement dissolutioniste prend dans la France entière des proportions que nous n'aurions pas même osé prévoir. Les départements nous renvoient des feuilles

ABONNEMENTS

UN AN, 25 FRANCS; — SIX MOIS, 17 FRANCS; — TROIS MOIS, 10 FRANCS. POUR LA PROVINCE ET L'ÉTRANGER, LES FRAIS DE POSTE EN SUS.

On s'abonne

A CONSTANTINOPLE, (Péra) rue Arnalci-Mejidji, 22; à SMYRNE, chez J. Castellan, libraire, chez Barbaresque; Dans toutes les îles et les déshabiles du Levant, dans les Agences des Messagers Maritimes.

A PARIS, à l'Agence Haynes, rue J.-J.-Doussois, et dans tous les bureaux du Conseil de Sucre, Boulevard Haussmann prolongé, 89.

A MARSEILLE, chez Mme veuve Cauchon, libraire.

ADMINISTRATION.
Adresser franco toutes les demandes et réclamations relatives aux abonnements et aux inscriptions à l'Administration au bureau du Journal.

INSERTIONS

Annonces 3 piastras la ligne.
Réclames (Avant les annonces) 7
Faits et articles (corps du journal) 15
Pour les annonces de Paris, s'adresser rue Cammarin, n° 64.

de pétitions tellement nombreuses qu'elles nécessitent un travail de classement que toutes les siglaures approuveront.

« Nous ferons déposer ces pétitions sur le bureau de l'assemblée non seulement au nom de chaque département, mais aussi au nom de chaque commune, avec l'indication du nombre des signatures. Nous publierons dans le Siège les résultats de ce travail de classement. »

Le Temps reconnaît que le mouvement dissolutioniste est loin d'avoir le caractère factice que lui attribue la droite de la Chambre. La majorité du pays qui est en ce moment convaincue que la République est non-souhaitable possible, mais encore nécessaire, voit d'un autre côté l'Assemblée refuser sous couvert au gouvernement pour fonder la République et sortir enfin de ce provisoire où toutes les forces de la nation flanchent par l'énergie. De là est venu le mouvement du socialiste, mouvement qui pourrait être facilement entraîné par le bon volonté du centre droit. Que l'Assemblée donne des gages certains au pays et s'engage enfin dans la voie que réclame l'opinion publique et une grande partie des préventions que l'on aurait contre elle disparrira aussitôt.

Il n'y a rien de fait, rien de gagné, si l'Assemblée ne se rapproche pas du pays et ne lui donne des gages. C'est évidemment ce que M. le garde des sceaux a voulu faire comprendre à la droite, quand, après avoir combattu la dissolution, et l'erreur de ceux qui l'appellent au nom de la prospérité publique, il a dit que la ressource de la dernière heure est un remède en quelque sorte désespéré, auquel on ne devrait recourir qu'après en avoir recherché un autre dans l'Assemblée même et dans sa sagesse dans la sagesse et dans le désintéressement de tous les électeurs. C'est un avertissement donné à la majorité, au lieu d'un discours qu'elle a d'ailleurs applaudi d'un bout à l'autre, et dont elle a ordonné l'affichage dans toutes les communes.

« Nous ne devons pas oublier de constater que M. le duc d'Audiffret-Pasquier a fait, au nom du centre droit, certaines déclarations dont M. le garde des sceaux a pris acte, si qui sont un indice de propositions plus favorables dans cette partie de l'Assemblée. Ces déclarations paraissent tout à fait sincères ; mais elles ont manqué de netteté : elles contiennent trop de réserves ; elles parlent trop de provisoire, mot que le pays trouve intolérable. Espérons qu'un résultat plus franc et plus complet sortira des conférences du gouvernement avec la commission des Trente. Si ce résultat faisait défaut, le mouvement dissolutioniste, loin d'être écarté par la séance d'hier, s'entrouvrirait aiguilloné, renforcé, précipité, et le remède de la dernière heure, remède déplorable

et plus compliqué des conférences du Centre droit, tout à fait digne d'une course au clocher entre les deux sous-commissions.

« Nous ne voudrions point faire de comparaison malsonnante : mais on peut s'empêcher de songer que le sous-commission, qui vont lutter à qui arrivera première devant la commission, ressemblent à deux chevaux de course engagés dans une même lutte, et dont l'un porterait un poids de 25 kilos et l'autre un poids de 200. Aussi ne faut-il pas s'étonner que ce soit M. Bahin qui ait imaginé cet expédient d'une course au clocher entre les deux sous-commissions.

« Véritablement la politique devient de plus en plus une étrange chose. »

table dans les circonstances actuelles, ne pourra plus être écarté.

La commission des Trente.

L'Assemblé national pense que la majorité de la commission des Trente est fort embarrassée. Elle ne peut se décider ni à rompre avec M. Thiers ni à céder.

« On a été très conciliant dans la forme, très tenace sur le fonds, et les discours de M. Broglie et Erroux peuvent se résumer en ceci : Régions d'abord, le présent, c'est-à-dire la responsabilité ministérielle et les rapports des pouvoirs publics existants : quant à l'avenir, c'est-à-dire à l'ensemble des réformes constitutionnelles, nous ne refusons pas d'en causer, mais à condition d'en causer comme de choses devant s'accomplir dans un avenir plus ou moins éloigné, mais qui ne sont pas les choses du moment. Le marché, on le voit, ne serait pas désavantageux pour la droite : prendre d'abord, sans avoir à voir ce qu'on pourra donner ensuite.

Cependant, comme la majorité était en voie de conciliation, elle a résolu de ne rien décider pour le moment. Les deux sous-commissions subsistent : elles vont travailler séparément et la commission ne se réunira plus jusqu'à l'époque où l'une des deux sous-commissions aura terminé son travail.

« Voici donc la question politique : on ne doit pas oublier qu'il s'agit dans cette affaire des deux sous-commissions de la question si grave de la République ou de la monarchie — transformée en une question de vitesse. Il s'agit pour chaque des deux sous-commissions d'arriver première. Or, il est incontestable que la sous-commission chargée de l'étude de la responsabilité ministérielle et du règlement des rapports des pouvoirs publics existants a toute chance de gagner de l'assise, car elle a le moins nombreux, et à moins difficile solution que les points contenus dans l'étude de tout un ensemble constitutionnel.

« Nous ne voudrions point faire de comparaison malsonnante : mais on peut s'empêcher de songer que le sous-commission, qui vont lutter à qui arrivera première devant la commission, ressemblent à deux chevaux de course engagés dans une même lutte, et dont l'un porterait un poids de 25 kilos et l'autre un poids de 200. Aussi ne faut-il pas s'étonner que ce soit M. Bahin qui ait imaginé cet expédient d'une course au clocher entre les deux sous-commissions.

« Véritablement la politique devient de plus en plus une étrange chose. »

Le Soir met en demeure la commission de déclarer sincèrement et sans rés-

triction si elle veut enfin suivre la voie ouverte par le Message :

« Pour cela, il ne s'agit pas d'ajourner ses espérances, » comme l'a dit M. le duc d'Audiffret-Pasquier ; ce n'est pas avec des sous-entendus et des arrêtements révolutionnaires qu'on peut venir au repos auquel il aspire ; et nous ne pourrions d'ailleurs savoir, à M. le duc d'Audiffret et à ses amis, aucun succès de gré, de ce qu'ils renoncent momentanément à des tentatives irréalisables. Nous mettons, en effet, ces messieurs au défi de faire la monarchie ; si, le jour où M. Roubier, M. de Kerdrel et M. le duc d'Audiffret ne voudraient plus « ajourner leurs espérances », nous verrions bien ce qu'aurait deviné cette majorité composée de bonapartistes de légitimistes et d'orléanistes, capables de s'allier pour renverser la République, mais incapable de s'unir pour menacer les chefs du centre droit, ce n'est pas d'ajourner leurs traditions monarchiques à l'intérêt supérieur des principes conservateurs sageusement entendus, et au salut de la patrie — comme l'a si loyalement fait M. le Président de la République lui-même.

« Si le Centre droit prend résolument cette détermination, — quoique bien tardive, quoique depuis deux mois, la situation se soit singulièrement tendue. — cependant, s'il aide à constituer sur des bases sérieuses le gouvernement de la République, nous nous tiendrons pour satisfaits ; car nous matrons au-dessus de tout le repos du pays, et les questions de personnes n'ont, à nos yeux, qu'une importance secondaire.

« Si, au contraire, le Centre droit, tout en constatant l'impossibilité de faire la monarchie, se refuse à consolider le seul gouvernement qui soit compatible avec les circonstances présentes, alors il n'y a plus qu'une solution : un appel immédiat au suffrage universel. Et alors aussi l'Assemblée pourra, si bon lui semble, déclarer chaque jour qu'elle ne veut pas s'en aller ; elle pourra même, si elle le juge convenable, faire afficher ses déclarations quotidiennes dans toutes les communes de France, elles s'en ira, et à très bref délai, car la force des choses est supérieure aux volontés humaines.

« Tel est le dilemme rigoureux dans lequel se trouve enfermée l'Assemblée ; et il ne faut pas perdre une seule occasion d'en placer les termes sous les yeux des députés et des électeurs. »

On lit dans la République française : « La séance générale tenue par la commission des Trente laissera peu d'espoir aux observateurs attentifs. A la faveur d'une discussion générale, les membres de la majorité s'étaient proposé sans doute

le grand'messe. Une fois la sécession achevée, on se rendit au cabaret, où de bouteilles on buvait le soir vint surprise le couple heureux. Il fallut songer à regagner son gîte. Les nuages s'étaient toujours plus amoindris, un vent froid et violent soufflait, la neige commençait à tomber ; tout annonçait un décret imminent au milieu des montagnes.

Mal les douces, mais si délicates, l'heure érotique où l'amour plonge ses adieux, et qui les ramène à leur amie du cabaret, et s'acheminent en répétant refus d'une vieille chanson :

Sevgili, Sevgili, Sevgili vez
De la bona sepa è raves.

Cependant, à mesure qu'ils avançaient l'orage devenait toujours plus fort, et arriva à un éclat de la montagne où la tempête se penait autour d'un roc escarpé suspendu au-dessus du précipice. Ils furent arrêtés par un avalanche dont le vent avait causé la chute et qui obstruaient entièrement le passage. La neige en était dure et glaçée, en sorte qu'il paraissait fort dangereux d'essayer de l'escalader.

(suite)

FEUILLETON DU COURRIER D'ORIENT.

JACQUES

CHAPITRE V.

Les Étrangers.

En sortant de la messe, Catherine et sa tante furent trouver le père Lecot, pour savoir s'il avait reçu des nouvelles de son garçon. Le brave homme dût justement assis sur le banc devant sa chambrière, et paraissait engagé dans une discussion fort importante avec M. Michelet. Il fut interrompu pour dresser la parole à Catherine.

« Eh bien, ma belle enfant, comment vous va ? Vous venez sans doute savoir des nouvelles de votre bien-aimé comme disait le sage Salomon. — Oui, monsieur Michelet, répondit Fanche, ma nièce ne sera pas fâchée de le revoir, quoi qu'elle ne veuille pas en convenir, mais

Voir le numéro du 30 décembre

c'est tout naturel, à son âge l'itals est de mœurs, et quoique je ne dise rien, je n'en pensais pas moins. Aussi je lui disais comme ça tout à l'heure, que Jacques aurait bien bon temps pour son voyage, et que j'espérais qu'il serait bientôt ici. Mais nous avons pensé que le père Lecot pourrait peut-être nous donner de ses nouvelles et nous sommes venues.

C'est agir en bonne tante, madame Fanchette, et vous en recompensez au préparent que Jacques, d'après sa dernière lettre, doit être parti aujourd'hui, et qu'il arrivera sûrement dans huit jours, parce qu'il prendra les voitures.

Dieu soit loué, reprit Fanchette ; père Lecot, je vous félicite de tout mon cœur. Ce pauvre garçon comme il doit se réjouir de revoir le pays ! Et puis je pense qu'il restera quelque temps.

Oui, sûrement, car il dit qu'il n'a pas grand' chose à faire là-bas maintenant, répondit Fanche, en se levant et en s'apprêtant à sortir sur les bras de Fanchette pour rester dans sa cabane. Mais venez prendre un morceau et un verre de vin, Monsieur Michelet, vous ne refuserez pas de meanger la soupe avec nous.

M. Michelet ne refusa jamais de sembler aimables. Toute la petite société entra dans la cuisine, où une table de chêne entourée de bancs de satin était toute servie pour le dîner. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin de faire bouillir l'eau dans une casserole d'une vase marmitte aux bords évasés qu'elle venait d'arriver des îles, et pour la cuire à la manière de l'île. La bonne mère Fanche, assise près d'une haute cheminée, était occupée à souffler le feu au moyen d'un long canne, afin

Le Courrier d'Orient.

sieur (Bruit) prenne plaisir à me confondre avec les communards de Paris.—(Applaudissements à gauche.)

M. Leroyer.—A l'ordre, l'orateur ! (Bruit) M. le président.—M. Mestreau a eu tort de prendre pour lui une expre...ion... Un grand nombre de membres de la gauche se lèvent en criant : il est pour nous tous !—Agitation.)

Tai suivî avec attention le discours de l'orateur, et quand j'ai dit à M. Mestreau que ces paroles ne s'adressaient point à lui... (Interruptions nouvelles).—A qui donc ? Si j'avais pu qu'en parlant des membres de la Commune nous déclaraient le pétitionnement, M. Raoul Duval désignait quelqu'un de ses collègues, je l'aurais rappelé à l'ordre, je suis convaincu que ce n'était pas lui. Je ne sais pas plus que dans ses expressions. (Très bien !) M. Duval parlait des organisateurs du pétitionnement en dehors de l'Assemblée et vous avez tort de prendre ses paroles pour vous. (Très bien ! très bien !)

M. Mestreau a eu tort d'adresser à l'un de ses collègues une expression qui est un ouvrage, à l'engager à la retenir, (Très bien ! très bien !) — Brûl.

M. Mestreau.—Si M. Duval donne à son langage la clarté que M. le président vient de lui donner, je pourrai retirer mon expre...ion. M. Raoul Duval.—Je m'expliquerai quand on aura rétracté une injure. (Très bien ! très bien ! à droite.)

M. le président.—Je réponds que dans ma conviction dans celle de l'Assemblée et dans celle de l'ordre, ces expressions ne s'adressent point à des collègues. (Brûl.)

Voice à gauche.—Qu'il le dise !

M. le président.—M. Mestreau devrait se tenir pour désinétré par mes déclarations. S'il persiste à maintenir son expression, je le rappellerai à l'ordre.

M. Mestreau.—Je persiste.

M. le président.—Alors, vous riez ?

M. Raoul Duval.—M. Mestreau ne fait pas de difficultés à déclarer que ceux qui l'ont mis dans le Journal officiel n'avaient aucun doute sur mes intentions. (Interruptions.)

Quand je parle de membres de la Commune organisant le pétitionnement, qui donc peut dire que j'ai parlé de collègues ? (Très bien ! très bien !)

Je reprends ma démonstration. Je vous ai montré ce qu'il y a de persister dans le système de l'Assemblée. Dès la fin de l'Assemblée, M. Gauvain faisait dans l'Industrie une tournée électorale dans laquelle il attaquait l'Assemblée et proclamait à la dissolution.

Le ferment était déposé dans la nation ; il faisait son œuvre. L'été suivant, la même campagne est faite, avec violences, à Angers, au Havre. J'ai fait, à ce moment, mon dévouement en vous signalant ces attaques. Mais le blâme tout plateau fut infligé aux officiers municipaux et aux élus. C'est à ce moment que cette campagne est resté sans effet. Ces attaques sont restées vaines, plus violentes encore à Grenoble ; et la campagne de la dissolution qui terminait dans la pays s'est ouverte.

Je vois dans ces faits l'œuvre d'une volonté persister qui dès le 4 septembre, s'apposait à la convocation d'une Assemblée, après nos révoltes militaires, retardait cette convocation, après avoir déposé et démis le ministère, et attendait le rapport de la commission des séances, transférées en quelques courtes et brefs moments, et réservées à l'ordre.

Enfin, accueilli hui par nos pétitions, ce seraient déserter le lundi mandat imposé à votre patriote (Approbation à droite), et je suis convaincu qu'une grande majorité l'Assemblée déclarera qu'elle désertera pas son œuvre avant de l'avoir accomplie. (Applaudissements.)

On nous a assignés à cette tribune, on nous y a donné rendez-vous ; eh bien, nous y sommes venus et avons débattu cette grande question. Maintenant, je vous donne rendez-vous devant le scrutin, et, plus encore, devant la conscience publique ! (Applaudissements bruyants et répétés à droite).—L'orateur reçoit de vives félicitations.)

M. Leroyer.—L'Assemblée me permettra de lui donner quelques explications sur la situation du groupe auquel j'appartiens, la gauche républicaine.

Notre rôle a été déterminé par deux sentiments : notre dévouement à l'illustre chef de l'Etat, notre respect pour les décisions de cette Assemblée. Ce rôle, nous croyons l'avoir rempli. Je veux être honnête et voter : je ne m'arrêterai qu'à ce que j'aurai à dire.

M. le président de la république nous a, dans son Message, donné son avis sur la situation du pays ; il ne nous demandait rien ; il ne faisait qu'signaler des faits.

Vous aviez vous-mêmes dans un banquet mémorable, demandé, qu'on donnât au pays un lendemain ; il est bien ! Il vous a répondu : ce lendemain, il est entré, vos mains ; à vous de faire ; je me bornerai à vous donner des indications.

Vous l'avez accueilli ce Message par la manière la plus caractéristique ! (Bruit à droite). Pour nous, constants dans nos voies, nous avons donc toujours notre appui au président de la république.

Vous proposez la responsabilité ministérielle ; nous, portant, par intermédiaire de la gauche, condamnant la prétention et vous dites que cette question doit être étudiée collectivement avec d'autres. Et, par une contradiction étrange, cette responsabilité ministérielle, que vous prétendiez ne pas exister, vous l'apportez le lendemain en exécutant un ministre ! (On rit) puis vous nommez une commission qui veut revenir contre le vote de cette Assemblée en déclinant qu'elle n'examina la question de responsabilité.

Diverses voix.—C'est inexact ! M. Leroyer.—Voyez les procès-verbaux. (Interruption.)

Autres voix.—La commission n'a pas publié ses procès-verbaux.

M. Leroyer.—Vous dites que vous votiez avant tout faire fonctionner la responsabilité ministérielle ; vous vous faites illus.

Co que vous voulez, c'est le pouvoir ; et quand vous aurez changé tous les fonctionnaires

res, je sais bien qui demandera la dissolution, c'est vous ! (Bruit.) Quelle était, lors des dernières votes, la situation de la grande fraction de l'Assemblée qui a prêté au gouvernement l'appui le plus désintéressé ? (Bruit à droite).

Voulez-vous des faits ? Deux hommes ont empêché l'embrasement des départements du Nord et de l'Est. Tous les deux ont été destitués, nous n'avons pas réclamé. (C'est vrai !) T'ai suivî avec attention le discours de l'orateur, et quand j'ai dit à M. Mestreau que ces paroles ne s'adressaient point à lui... (Interruptions nouvelles).—A qui donc ? Si j'avais pu qu'en parlant des membres de la Commune nous déclaraient le pétitionnement, M. Raoul Duval désignait quelqu'un de ses collègues, je l'aurais rappelé à l'ordre, je suis convaincu que ce n'était pas lui. Je suis alors convaincu que ce n'était pas lui. Je suis pas plus que dans ses expressions. (Très bien !) M. Duval parlait des organisateurs du pétitionnement en dehors de l'Assemblée et vous avez tort de prendre ses paroles pour vous. (Très bien ! très bien !)

M. Mestreau a eu tort d'adresser à l'un de ses collègues une expression qui est un ouvrage, à l'engager à la retenir, (Très bien ! très bien !) — Brûl.

M. Mestreau.—Si M. Duval donne à son langage la clarté que M. le président vient de lui donner, je pourrai retirer mon expre...ion.

M. Raoul Duval.—Je m'expliquerai quand on aura rétracté une injure. (Très bien ! très bien ! à droite.)

M. le président.—Je réponds que dans ma conviction dans celle de l'Assemblée et dans celle de l'ordre, ces expressions ne s'adressent point à des collègues. (Brûl.)

Voice à gauche.—Qu'il le dise !

M. le président.—M. Mestreau devrait se tenir pour désinétré par mes déclarations. S'il persiste à maintenir son expression, je le rappellerai à l'ordre.

M. Mestreau.—Je persiste.

M. le président.—Alors, vous riez ?

M. Raoul Duval.—M. Mestreau ne fait pas de difficultés à déclarer que ceux qui l'ont mis dans le Journal officiel n'avaient aucun doute sur mes intentions. (Interruptions.)

Quand je parle de membres de la Commune organisant le pétitionnement, qui donc peut dire que j'ai parlé de collègues ? (Très bien ! très bien !)

Je reprends ma démonstration. Je vous ai montré ce qu'il y a de persister dans le système de l'Assemblée. Dès la fin de l'Assemblée, M. Gauvain faisait dans l'Industrie une tournée électorale dans laquelle il attaquait l'Assemblée et proclamait à la dissolution.

Le ferment était déposé dans la nation ; il faisait son œuvre. L'été suivant, la même campagne est faite, avec violences, à Angers, au Havre. J'ai fait, à ce moment, mon dévouement en vous signalant ces attaques. Mais le blâme tout plateau fut infligé aux officiers municipaux et aux élus. C'est à ce moment que cette campagne est restée sans effet. Ces attaques sont restées vaines, plus violentes encore à Grenoble ; et la campagne de la dissolution qui terminait dans la pays s'est ouverte.

Je vois dans ces faits l'œuvre d'une volonté persister qui dès le 4 septembre, s'apposait à la convocation d'une Assemblée, après nos révoltes militaires, retardait cette convocation, après avoir déposé et démis le ministère, et attendait le rapport de la commission des séances, transférées en quelques courtes et brefs moments, et réservées à l'ordre.

Enfin, accueilli hui par nos pétitions, ce seraient déserter le lundi mandat imposé à votre patriote (Approbation à droite), et je suis convaincu qu'une grande majorité l'Assemblée déclarera qu'elle désertera pas son œuvre avant de l'avoir accomplie. (Applaudissements.)

On nous a assignés à cette tribune, on nous y a donné rendez-vous ; eh bien, nous y sommes venus et avons débattu cette grande question. Maintenant, je vous donne rendez-vous devant le scrutin, et, plus encore, devant la conscience publique ! (Applaudissements bruyants et répétés à droite).—L'orateur reçoit de vives félicitations.)

M. Leroyer.—L'Assemblée me permettra de lui donner quelques explications sur la situation du groupe auquel j'appartiens, la gauche républicaine.

Notre rôle a été déterminé par deux sentiments : notre dévouement à l'illustre chef de l'Etat, notre respect pour les décisions de cette Assemblée. Ce rôle, nous croyons l'avoir rempli. Je veux être honnête et voter : je ne m'arrêterai qu'à ce que j'aurai à dire.

M. le président de la république nous a, dans son Message, donné son avis sur la situation du pays ; il ne nous demandait rien ; il ne faisait qu'signaler des faits.

Vous aviez vous-mêmes dans un banquet mémorable, demandé, qu'on donnât au pays un lendemain ; il est bien ! Il vous a répondu : ce lendemain, il est entré, vos mains ; à vous de faire ; je me bornerai à vous donner des indications.

Vous l'avez accueilli ce Message par la manière la plus caractéristique ! (Bruit à droite). Pour nous, constants dans nos voies, nous avons donc toujours notre appui au président de la république.

Vous proposez la responsabilité ministérielle ; nous, portant, par intermédiaire de la gauche, condamnant la prétention et vous dites que cette question doit être étudiée collectivement avec d'autres. Et, par une contradiction étrange, cette responsabilité ministérielle, que vous prétendiez ne pas exister, vous l'apportez le lendemain en exécutant un ministre ! (On rit) puis vous nommez une commission qui veut revenir contre le vote de cette Assemblée en déclinant qu'elle n'examina la question de responsabilité.

Diverses voix.—C'est inexact ! M. Leroyer.—Voyez les procès-verbaux. (Interruption.)

Autres voix.—La commission n'a pas publié ses procès-verbaux.

M. Leroyer.—Vous dites que vous votiez avant tout faire fonctionner la responsabilité ministérielle ; vous vous faites illus.

Co que vous voulez, c'est le pouvoir ; et quand vous aurez changé tous les fonctionnaires

des élections isolées auront pu occasionner ; je ne crois pas que la future Assemblée doit être alarmante ; mais je disais : Si l'on doit y avoir qu'une seule Assemblée, je comprends l'inquiétude, et le résultat du chef du pouvoir exécutif serait l'institution des deux Chambres.

Si l'on rappelle ces faits, c'est que mes préoccupations de l'avenir remettent de côté loin. Eh bien ! je reviens à l'avenir. Concernant la France dans une situation particulière : deux pouvoirs existants, une Assemblée unique et un pouvoir exécutif dépendant d'elle et pouvant disparaître ?

Je suis bien sûr que ce n'est pas tout à fait la situation actuelle et que la Constitution Rive droite nous a donné le droit de dire que nous pourrions durer aussi longtemps que ceux de l'Assemblée. Je me garderai bien de me présenter ministre qui a été nommé à ce état de choses.

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

Qui a-t-il donc à faire à faire ? Peut-on répondre qu'il n'y a pas d'autorité ? Non, mais il y a une responsabilité ministérielle ?

COMMERCE

DÉPÉCHES COMMERCIALES. (AGENCE REUTER-HAVAS)

Prix du coton à Midland-Orléans, 10 4/2.

“ “ Smyrne.

Nombre de balles vendues ce jour, 42.000.

Ton du marché ottoman, ferme.

Londres, 28 décembre.

Prix du jour de l'Opium, 22 4/3.

Mohare, 44.

Sucre de Hollande, 33 1/2.

Sel de Tarente, 3^e qualité, 22 1/3.

Graines jaunes, 17.

Anstro-Ottoman Bank.

Railways turcs 77 —

Agio 108 50

Change sur Londres, 3/m. 22 50

Agiu de l'or, 7.

Vienne, 30 décembre.

Anstro-Ottoman Bank

Railways turcs 77 —

Agio 108 50

Change sur Londres, 3/m. 20 80

Agiu de la Banque, 6/o.

Banque de la Banque, 6/o.

Gala, 30 décembre.

L'impulsion est donne : nous voilà lancés dans une nouvelle campagne à la hausse. Le 5/o a clôturé à 61 1/8 après quelques variations imprévues pendant la journée.

La progression de 5/o entraîne les autres valeurs, et le ton général revient à la fin de la séance : L. 47,25, comptant, et L. 47,34 ; turc, L. Société générale, 16,20 ; Société ottomane, L. 13,18 ; la Banque de Constantinople, L. 8,18 ; la Société ottomane, L. 6,24/2, les émissions de l'Assemblée à L. 16,05.

L'argent continue d'être abondant. La liquidation de la quinzaine s'est faite, ainsi que le montrent les cours déviés enregistrés à 3/40, dans des conditions très faciles, à 3/40 de différences en report.

OUVERTURE DES MARCHÉS DU 30 DÉCEMBRE.

Marché de matin, 60 37.

Plus tard, 61 5.

Closure du soir, 60 34.

Société générale, 16.

Société ottomane, 17 26.

Chambers de l'Assemblée, Fr. 163.

Ironworks, 16 05.

Maroc, Fr. 50 30.

Marché de midi, 61 27.

Marché de nuit, 62 00.

Marché de charbon, 60 00.

Marché de fer, 61 20.

Marché de cuivre, 62 00.

Marché de zinc, 61 20.

Marché de cuivre, 62 00.

Le Courrier d'Orient, 18 avril.

cette discussion que le titre d'empératrice de l'Inde pourrait blesser la France et le Portugal qui avaient encore des possessions dans l'Inde. Nous nous empêtrons de déclarer que nous ne sommes pas offensés. Si le Portugal veut se fâcher, cela le regarde.

Nous avons dit que les questions religieuses ne devaient être agitées qu'avec une prudence extrême. Les ultramontains subissent en France les conséquences de la faute qu'ils ont commise en essayant de se placer au-dessus des lois ; il est provoqué plus de terrain qu'ils ne se flattent d'en avoir gagné. Que les libéraux craignent de se préparer, par une erreur semblable, un événement du même genre ! Le plus sage serait de revenir, de part et d'autre, à ces sages revêtements si décrits depuis quelques années, et qui ont pourtant permis à la France de traverser les plus grandes révoltes sans éprouver à ses lentes périodes des lutes de religion.

INTÉRIEUR.

Télégramme adressé au ministre de la guerre par S. Exz. Ahmed Moustakha pacha commandant en chef des troupes impériales en Herzégovine.

Gatchko, 31 mars/12 avril.

Le commandant militaire de Banjaluka m'informe qu'une bande d'insurgés, qui s'étaient montrés dans la forêt de Metelbacha, a été détruite par trois compagnies de troupes impériales envoyées à sa poursuite sous les ordres du major Raïf céfendi. Les insurgés en suite se sont jetés dans six barques pour passer à la rive opposée, et quelques-uns d'entre eux se sont dispersés dans les montagnes où ils sont poursuivis par les troupes.

Le gouverneur général de Bosnie communique à la S. Porte les deux télégrammes suivants :

Télégramme du gouverneur de Bandaluka et du colonel Edhem bey en date du 2/4 avril :

Le major Raïf céfendi nous informe que pour empêcher les insurgés, qui avaient été défaits dans la forêt de Moutabitcha, de passer sur la rive opposée, quelques compagnies de troupes avaient reçu l'ordre de garder divers points, pouvant servir de liaisons entre les deux rives. Ces troupes ont vu la rivière Verba, une barque pouvant contenir deux cents hommes ; après une demi-heure de combat, elles ont coulé à fond la barque avec les insurgés que s'y trouvaient.

Télégramme du gouverneur de Traenik en date du 2/4 avril :

Le détachement de Glamocji parti mercredi du village d'Olkas, après une heure et demie de marche, a rencontré les insurgés à Varnak. Un première attaque a suffi pour repousser les insurgés de leurs positions. Les troupes ont alors continué leur marche en avant. Un second combat a eu lieu à Kara-Tepci, où les rebelles ont subi une nouvelle défaite ; ils se sont enfuis dans les montagnes.

Ces nouvelles me sont parvenues par un courrier spécial, qui vient d'arriver du champ de bataille.

Télégramme adressé à la S. Porte par le valy de Bosnie, en date du 2/4 avril.

Le gouvernement de Behké (Bilatich) m'informe que la colonne mobile des troupes impériales, de Nevin, a rencontré dans la campagne de Roditcha une bande d'insurgés, avec lesquels elle a engagé le combat. Les insurgés, qui ont eu vingt huit morts et plusieurs blessés, se sont enfuis par des barques sur la rive opposée. Plusieurs d'entre eux ont été noyés pendant la traversée. Les troupes n'ont eu que cinq blessés.

Dans un autre combat, qui a eu lieu dans les forêts de Soubiyé, canton de Croups, les insurgés ont été également mis en déroute. Ils ont eu soixante morts et quelques blessés. Les pertes des troupes consistent en trois blessés.

La Politische Correspondenz a reçue des bords de l'Unca une lettre, qui donne des détails sur les combats livrés récemment en Bosnie et dans laquelle il est dit : « Nul doute que les opérations ne soient dirigées par des Serbes, venus de la principauté. On a importé de Serbie non seulement 25 mil fusils, de l'argent et des provisions, mais encore des tacticiens. Ce sont des officiers serbes qui dirigent aujourd'hui le mouvement. Parce qu'on entend : « Courage, dans quinze jours il y aura 200,000 Serbes en Bosnie ! »

Il va sans dire que nous laissons à la foule viennoise la responsabilité de ces nouvelles. Quant au chiffre de 200,000, il porte en lui-même sa refutation.

On lit dans la *Fremdenblatt* :

« Les puissances n'ont pas de l'épaisseur d'un cheveu au-delà des propositions de réformes faites par la Porte ottomane et garanties par elles. On a épousé avec ces propositions la mesure des concessions possibles et, si les insurgés ne veulent pas se contenter de ce qu'on leur offre et de ce qui leur est garanti par les puissances, qu'ils fassent ce que bon leur semblera, ils persistent, à leurs propres risques et périls, dans leur résistance.

« L'Autriche regretterait tant au point de vue humanitaire que pour des raisons politiques, ce fâcheux revirement, mais elle renoncerait à toute autre tentative de médiation avec la conscience d'avoir rempli honnêtement son devoir, et son action se bornerait à isoler autant que possible le foyer de l'insurrection, à empêcher que manique à son propre loit. »

Voilà la difficulté.

On lit dans la *Correspondance austro-chienne* du 12 :

On signale de la frontière croato-bosniaque un développement du mouvement insurrectionnel en Bosnie. Si le gouvernement dit, un rapport écrit sur les lieux, n'est pas en mesure de faire pénétrer immédiatement dans ce vilayet un corps de troupes d'au moins 20,000 hommes, le soulèvement prendra de bien autres proportions qu'en Herzégovine. La Croatie turque semble aussi en effervescence.

Il paraît que Moukhitar pacha, après être parti de Gasko, vendredi ou samedi, avec dix-sept bataillons pour aller raviriller Nikisch, a rencontré sur la route un certain nombre d'insurgés, auxquels seraient venus se joindre beaucoup d'autres.

malade, vous aussi ? Avez-vous oublié que parfois vous étiez engagé ?

— Non, mais je ne suis pas sûr. La paix rentra dans le cœur.

L'autre vient vous dire, le lendemain, qu'il voulait aller en Suisse pour chercher de se réduire. Le climat de l'Italie ne lui convenait pas : c'était la vérité.

Les médecins lui conseillaient même de ne pas attendre les grandes chaleurs.

Toute façon il fut décidé que l'on séparerait à Florence. Thérèse n'avait d'autre projet arrêté pour elle-même que d'aller à Lucca, où elle devait être reçue, en voyage et faire de la crise de la veille. Il fut dû lui permettre de passer à Florence, encoré une semaine, afin de l'empêcher de partir sans avoir recouvré les forces nécessaires.

Cette semaine fut peut-être la meilleure de la vie de Laurent. Génoux, cordial, confiant, il était entré dans un état de l'âme où il n'avait jamais senti, même durant les premières huit journées de voyage avec Thérèse.

La tendresse l'avait vaincu, toutefois, on peut dire envahi. Il ne quittait pas ses deux amis, se promenant avec eux en voyage sur les Caucases, aux heures où la foule n'y va pas, mangeant avec eux, se faisant une joie d'entamer d'aller dans la campagne en donnant le bras à Thérèse alternativement avec Palmer, essayant ses forces en faisant un peu de gymnastique toutefois, accompagnant Thérèse avec lui au théâtre, et laissant tracer par *Dict le grand touriste* l'itinéraire de son voyage en Suisse. C'était une grande partie du voyage qu'il fit de Milan ou de Gênes. Il se déclina ensuite pour cette dernière voie, en prenant par Pise, Lucques, et en suivant ensuite le littoral par terre ou par mer, selon qu'il se sentirait.

— Je le sais, répondit Thérèse ; mais que dis-tu donc là, mon ami ? Etes-vous

— Cet homme-là me paraît irrésistible dans le dossier. Il arracherait les os et tritilles d'une pierre, et pourtant, Thérèse, si vous lui cédez, vous êtes perdue, et lui avec vous. Si vous l'aimez encore, songez que vous ne pouvez sauver qu'en le quittant !

— Y avez-vous bien songé, Thérèse ? dit Palmer, révolté. Etes-vous bien sûre de ne pas faillir au dernier moment ?

— J'en suis sûre.

— Cet homme-là me paraît irrésistible dans le dossier. Il arracherait les os et tritilles d'une pierre, et pourtant, Thérèse, si vous lui cédez, vous êtes perdue, et lui avec vous. Si vous l'aimez encore, songez que vous ne pouvez sauver qu'en le quittant !

— Je le sais, répondit Thérèse ; mais que dis-tu donc là, mon ami ? Etes-vous

On dit que les insurgés ne s'attendaient pas à un si grand déploiement de forces de la part du général ottoman et qu'ils sont accourus au combat avec très peu de munitions. Ils songeaient sans doute aux fêtes de Pâques plutôt qu'à un combat dans les derniers jours de la semaine sainte. Cette idée est entrée peut-être aussi dans les calculs du commandant en chef des troupes impériales.

Il est à souhaiter que de prompts éclaircissements soient publiés sur cette nouvelle rencontre.

NOUVELLES DIVERSES.

Le grand vizir retourna chez lui, dimanche, par une conférence financière, n'a pu se rendre au conseil des ministres, qui a eu lieu ce matin sous la présidence de Yousouf Kiamli pacha.

Bien des gens croient qu'à l'égard du projet Rose, Staniforth etc., rien ne sera définitivement avancé avant les débats des provinces insurges. Et cela se conceoit : les démissions, avant ou après, ne sauraient être les mêmes.

Nous apprenons que le muâchi Yaver pacha est nommé val d'Ezroum et commandant du 4^e corps d'armée.

Ibrahim Bezzim bey, fonctionnaire à la section de la dette générale, est nommé chef de bureau des comptes du ministère des finances et promu à cette occasion au rang de *sâmi-sâmi*.

Hafez Said intendant, président du conseil de la Ligue civile, vient de recevoir la décoration de la Ligue civile.

Hussey beg, moushasschedji du même département, les conseillers Mudjib bey et Béda bey ont reçu le Méjidî de 3^e classe.

Le *Djérider* annonce la mort de Nachir efendi, chef du bureau des archives au ministère des affaires étrangères. C'était un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« Légende au bas autours d'un large escalier.

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur de l'Institut.

« L'ordre en haut autours de deux bustes attribués à Iesu Maria et à Sancta Scala (Saint Escalier).

« C'est un fonctionnaire estimé.

Nous appellenons l'intention de l'autorité sur un inconvenienc qui résulte de la position des propriétaires de la maison de la Kasbah Serai, qui donnent sur la cour du Lycée impérial. Les détenus ne permettent, dit-on, d'apostropher les élèves et de leur tenir des propos indécentes.

On nous amène que nous avons envoyé les empreintes en circe d'un médiéval à l'ordre de Téhéran ou Rodotso. Nous avons soumis ces empreintes à M. le

Attendu que la solidarité est de droit en matière de sécurité commerciale de la part des associés, vis-à-vis des tiers;

Attendu qu'il convient au principe de solidarité le créancier peut s'adresser pour le paiement de son dû à celui des débiteurs qu'il veut choisir;

Attendu que Thouzery n'a pas livré la totalité des objets inscrits sur la facture dont il réclame le paiement; mais qu'il a offert et offre encore l'en opérer la livraison;

Attendu que Gros succombe;

Par ces motifs,

Retient au acte au sieur Thouzery de l'offre par lui faite.

Déclare que le dit jugement sortira selon l'opposition formée par le sieur Gros envers le jugement de défaut du 5 novembre 1875 mal fondé.

En conséquence l'en déboute.

Déclare que le dit jugement sortira selon l'effet et ordonne qu'il sera exécuté selon sa forme et tenue.

Condamne Gros en tous les dépens.

Affaire M... B...

M. M... a formé une saisie-arrest entre les mains de MM. P. et J. L... frères et M. O... sujets russes sur toutes les sommes ou valeurs qui se trouvent actuellement ou pourront ultérieurement se trouver en leur possession et qui appartiennent au sieur C. B...

Cette saisie-arrest était faite pour avoir sûreté de paiement d'une somme de 18,599 fr. 86 contre soucrieur le 29 novembre 1875 au profit de M. B... et le sieur C. B...

Et le 25 pour cent sur le montant de la part qui reviendrait au dit sieur B... dans la succession T. codée par le dit acte au sieur M...

Par requête du 23 mars 1876 ce dernier demandait la dénonciation au sieur B... de la saisie-arrest et son assignation devant le Tribunal consulaire de Constantinople à l'effet de s'entendre pour faire à lui payer les époux qui se sont fixés dans cette ville; et pour déclarer la dite opposition bonifiée et valable; voire dire en outre que toutes les sommes des tiers tiers seraient débuteurs envers le sieur B... seront par eux versées entre ses mains jusqu'à la concurrence de sa créance en principal, intérêts et frais.

A l'audience, le sieur B... a reconnu devoir à M. M... la somme qui lui réclamée et déclaré ne pas s'opposer à ce que la saisie soit validée. Il a été rappelé que cette mesure était inopérante, les témoins et M. A. T. n'étant réellement pas ses débiteurs et ne pouvant jamais le déclarer, puisqu'ils n'étaient pas à vis de lui ces mêmes baillers de fonds.

Ses observations contradictoires le tribunal a prononcé le jugement qui a placé la cause sur son véritable terrain.

Attestant que le sieur B... reconnaît débiteur envers le sieur M. de la somme que lui a été débitée et qu'il se reconnaît débiteur de la somme de la part;

Attendu que tout créancier doit saisir en moins des tiers les sommes et effets appartenant à son débiteur, ou s'opposer à leur remise;

Attendu que le sieur M. a pu, à bon droit, former opposition entre les mains des frères P. et J. L. et du sieur D. T. à la remise des sommes qu'ils doivent ou pourront devoir à l'avoir;

Attestant que le sieur B. a de plus déclaré qu'il ne s'oppose pas à ce que la dite opposition fût validée;

Et que de plus il a affirmé être en mesure de rembourser au sieur M. le montant de ses avances, le 30 juillet prochain:

Par ces motifs:

Rejoint acte au sieur B. de sa déclaration qui est débiteur au sieur M. de la somme de 18,599 fr. 86 centimes remboursable le 30 juillet prochain;

Débuteur encore du 5/0 sur la part qui lui reviendra dans la liquidation de la succession T., condamné le sieur B. à payer au sieur M. la dite somme de 18,599 fr. 86 cent. avec intérêts au taux de 12 pour cent l'an à partir du 30 juillet prochain;

En conséquence, déclare bonne et valable la saisie-arrest misez mains de M. L... frères et A. T.;

Pour le sieur M. de donner à la dite opposition les suites qu'elle comporte;

Dit qu'il n'y a pas lieu de statuer sur les autres conclusions des parties;

Condamne B. aux dépens;

Avocat plaidante M^e Lechavalier et M^e Gremillon.

Licencié en droit de la Faculté d'Aix.

M. N... voyageur de commerce, arrivé à Paris, avait, après avoir fait saisons dans un chemin de fer, copieusement déris, puis, ayant visité quelques établissements publics où il s'était livré à des libations nombreuses, il était venu s'écrouler dans une maison de la rue Fey-deau.

Il, avait encore bu, puis s'était couché fort tard dans la nuit. Vers quatre heures du matin, une femme restée avec lui fut réveillée par une潮e intense, elle vit la chambre en flamme.

La bougie qui avait été laissée allumée sur la table de nuit avait mis le feu aux rideaux. Le lourd sommeil dans lequel l'homme et la femme étaient plongés, les avait empêchés de s'apercevoir immédiatement de cet incendie, et quand la femme se réveilla, la chambre offrait l'aspect d'une fournaise.

Les flammes masquaient la porte : cette file, ne trouvant pas d'issue, affolée de terreur, se précipita de la fenêtre de la chambre située au deuxième étage.

Dans sa chute, elle s'est brisé la cuisse et cassé d'autres parties du corps. Elle a été relevée dans un état très grave et transportée à l'hôpital. On a dû, au préalable, lui fournir des vêtements, car elle avait fait un saut périlleux presque nue.

Quant à son compagnon, alourdi par les vapeurs alcooliques, il était resté au milieu de l'incendie.

Les secours sont arrivés promptement, et on a pu contenir le feu après une heure d'un travail énergique. Les autres pièces de la maison n'ont pas été atteintes. Toutes les locataires, en possédant des clés, ont évacué les plus légers, en poussant des cris d'affroi.

Quand on est entré dans la chambre où avait déclaré l'incendie, on a trouvé la malleuse N... à peu près carbonisée, au milieu des débris enflammés. On a recueilli ces restes humains, on les a enveloppés dans un drap et portés à la Morgue.

Les pertes matérielles sont peu importantes ; les tapis, les boîtes de bois de lit, les matelas, les persiennes, la tapisserie, quelques vieilles meubles qui se trouvaient dans la pièce.

Mais le bruit qu'un homme était mort brûlé a attiré beaucoup de monde pendant toute la journée : des sergents de ville maintenaient les curieux à distance.

Des ouvriers enlevaient de la chambre les débris de meubles et les descendantes, sous la chaussee. Pour procéder au déblaiement, on a fait évacuer la maison.

(Constitutionnel)

Un match au défi de billard, auquel assistaient des amateurs français et étrangers, a eu lieu au Grand-Hôtel à Paris.

Pour faire comprendre tout l'intérêt qui s'y attachait, le Siège rappelle que, dans un tournoi international tenu à New-York, M. Viénot, de Toulouse, avait reçu le prix du championnat de l'ordre consacré au usage en argent, chez d'ouvriers orfèvres ; mais sous la condition qu'il se marierait, pendant dix-huit mois, à la disposition de tout joueur qui lui porterait un défi.

Or, M. William Sexton, le plus fort joueur du Nouveau-Monde, était venu à Paris, aux frais de la société des joueurs de New-York pour disputer à M. Vignaux non seulement la coupe d'une valeur de 3,000 fr., et l'enjeu de 5,000 francs, mais encore le titre de premier joueur du monde.

M. Sexton avait apporté son billard, auquel son adversaire a dû préalablement exercer. Ce billard, monié dans la salle des concertos de l'hôtel, est très-diférent : ses bandes auglaires sont garnies de caoutchouc durci. Six cent personnes étaient présentes, et un grand nombre de dames assistaient à ce match des deux sexes.

Le résultat fut : M. Viénot gagna le match de 14 à 10. Mais d'après ce résultat, il fut déclaré vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

Système de l'atténuation par l'union de la législation religieuse à la législation italienne. — C'est une impossibilité pour le moment. Le pape ne recevra probablement pas votre chargé d'affaires pour délivrer de la légation de France en Italie. Ce régime ne sera possible que dans le cas où le pape pourra faire élogie, à son conseil, de la nécessité de la suppression des relations diplomatiques avec le Vatican. Mais démolir l'ordre secondaire, c'est s'exposer à des accidents.

Système de transformation. — Ce qu'il faut créer à Rome, pour représenter les intérêts catholiques français, c'est une mission à caractère ecclésiastique.

Il y a deux dossiers à faire : la réduction de l'ordre secondaire et la paix avec l'ordre.

Système de transformation. — Ce qu'il faut créer à Rome, pour représenter les intérêts catholiques français, c'est une mission à caractère ecclésiastique.

S'agissant de la légation de France en Italie, il y a deux dossiers à faire : la réduction de l'ordre secondaire et la paix avec l'ordre.

C'est une impossibilité pour le moment.

Les lots qui avaient été fixés jusqu'à 35 1/2 ont remonté à 36 1/4. Les actions de nos divers établissements sont dans une situation déplorable.

On dit aussi que le ministère des finances a donné sa démission.

Or, on sait comment est la Bourse ; quand il y a un commencement de ventes importantes comme ce matin, tout le monde se met à vendre l'envie.

C'est une révolution qu'on doit faire pour reprendre au débiteur.

Système de transformation. — Ce qu'il faut créer à Rome, pour représenter les intérêts catholiques français, c'est une mission à caractère ecclésiastique.

S'agissant de la légation de France en Italie, il y a deux dossiers à faire : la réduction de l'ordre secondaire et la paix avec l'ordre.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

C'est une impossibilité pour le moment.

Le résultat fut : M. Viénot, vainqueur à 14 3/4 à 10 1/2.

MESSAGERIES MARITIMES.
PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

Ligne de Constantinople.

MARSILLE. Départs de Marseille chaque Samedi, arrivée à Constantinople le lendemain. Départs de Constantinople chaque Mercredi. Arrivée à Marseille le Mercredi. Une semaine par Dardanelles, Pirée et Naples (1^{re} Thore) ; l'autre semaine par Dardanelles, Smyrne et Syrie (8 Septembre).

Transports de voyageurs : Syrie avec le bateau se rendant à Syrie et à Alexandrie.

Services combinés des Messageries maritimes et des chemins de fer français. Billets réduits, de 1^{re} et de 2^e classe à prix réduits, de Constantinople à Paris, avec arrêt à Marseille et à Lyon, 4^e classe fr. 457 ; 2^e classe fr. 348.

Ligne d'Odessa.

Départs de Constantinople tous les quinze jours le Jeudi à h. 14 Septembre pour Rodosto, Dardanelles, Débâché, Cavala, Salonique. Arrivée à Constantinople le Vendredi.

Ligne de Salonique.

Départs de Constantinople chaque Lundi à h. 10, du soir à 10 h. 30, et tous les quinze jours le Jeudi à h. 14 Septembre pour Rodosto, Dardanelles, Débâché, Cavala, Salonique. Arrivée à Constantinople le Vendredi.

Ligne de Batoumi.

Départs de Constantinople chaque Lundi à h. 10, du soir à 10 h. 30, et tous les quinze jours le Jeudi à h. 14 Septembre pour Rodosto, Dardanelles, Débâché, Cavala, Salonique. Arrivée à Constantinople le Vendredi.

Ligne de Trébizonde.

Départs de Constantinople chaque Lundi à h. 10, du soir à 10 h. 30, et tous les quinze jours le Jeudi à h. 14 Septembre pour Rodosto, Dardanelles, Débâché, Cavala, Salonique. Arrivée à Constantinople le Vendredi.

Pour les autres lignes de la Méditerranée et pour les lignes du Bosphore, de la Plata et de l'Indo-Chine, et pour tous autres renseignements, s'adresser à l'Agence Principale de Constantinople (Kirch-Capou), Galata.

Escale d'argent :

L'Agence reçoit à découvert des sommes d'argent qui sont payées aux destinataires dans tous les bureaux de poste de France et de Suisse et d'Italie.

ILLUSTRATION DE LA MODE
Rue de Verneuil, 29. A Paris

Le plus beau et le meilleur marché de tous les journaux de mode

10 FR. 50^e PAR AN

POUR LA TURQUIE, L'EGYPTE ET LES PROVINCES DANUBIENNES

Paraissons une fois par mois, composé de dix toiles sur papier, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de lingerie, de coiffures, ouvrages de damas, etc.; d'une planche de patrons, d'une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles; correspondance avec les abonnés et rebuts, etc.

Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre simple.

L. MARC.

Pour la vente et les achats en Turquie, s'adresser à l'Office général de publicité, à Paris.

AVIS.

N. & J. CANZUCH FRÈRES, PHARMACIENS
Si chargent des analyses suivantes : Eaux minérales et eaux potables, lait, feuilles, farines, beurre, huiles, coquilles, et aliments, huile de foie de poisson, vitamine, extrait d'opium, urine et calcaire urinaire, minéraux, et tous produits industriels, etc., etc.

PHARMACIE BRITANNIQUE

Établissement de MM. Veltis et Cie.

La Pharmacie Britannique offre à la vente, à Paris, une grande variété de médicaments et de préparations pharmaceutiques, parmi lesquels : les Eaux de la Turquie de M. Bell-Sudra, élixir de tartare de M. Charron et M. Bell-Sudra, à Paris.

M. Charron, chirurgien et orthopédiste, fabrique les appareils, les applique et suit la marche progressive des redressements graduels par l'application de la colonne vertébrale, pied bot, taux ankylose, coxalgie, paralyse partielle, etc.

Bouillie infusible pour la constipation et la guérison de toute espèce de hémorroïdes, plus avantageux et moins cher que tous les autres systèmes d'appareils. Prothèse des bras et des jambes, nerfs artificiels et obturateurs de la voûte palatine. — Payment après résultat constaté par un examen médical.

Atelier pour la fabrication et réparation des appareils, instruments de chirurgie, coutellerie et objets d'art. Place du Taksé, au face la station du Tunnel, à Pérou.

ANTISEPTIQUE DE TOILETTE.

BALSAMO ORIENTALE

(AU LAURIER CHINE)

Spécialement recommandé aux dames. Pour la conservation du lait et le meilleur de l'odorat aquatique qui rend le velouté et l'éclat naturel, ou la préservation de l'action du soleil et du froid.

AVIS AUX HOMMES.

La Balsamo Orientale se recommande particulièrement aux hommes : elle fait disparaître immédiatement l'odeur de rasoir et sa toute autre irritation provoquée par l'opération de la barbe.

DÉPÔT GÉNÉRAL : Pharmacie Britannique, rue de Poitiers, 176.

ELIXIR & DRAGÉES DU DR. RABUTEAU

(Laureat de l'Institut de France)

Ces préparations au Paracétamol ou Fen-guérin, au Chlorose, l'Anémie, les Palés Couleurs, régulent la Néphrite et les Drapées du Docteur Rabuteau ont été expérimentées dans les Hôpitaux de Paris par les Professeurs de la Faculté et recommandées après avoir constaté leur supériorité sur tous les autres Ferments.

Dépôt à CONSTANTINOPLE chez MM. DELLA SUDRA, ZEHL, VERTS & Cie.

PARIS, chez MM. CLO. CLO & Cie, 14, rue Racine, PARIS.

COMPAGNIE RUSSE
DE NAVIGATION A VAPEUR DE COMMERCE,
ET DU

CHEMIN DE FER D'ODESSA.

LAGENCE PRINCIPALE SE TROUVE A MOUMLANE.

Pour Odessa. — Les vendredis et les samedis : arrivées à Odessa les mercredis et les vendredis matin. Arrivées d'Odessa à Constantinople, les lundis et les jeudis matin.

D'Odessa correspondance par bateaux à vapeur avec tous les ports russes de la mer Noire et de l'Asie, avec Kherman et Nicolaïev, et pour chemins de fer deux fois par jour, avec tous les chemins de fer russes de l'Europe.

Durée du trajet de Constantinople.

SAINT-PETERSBOURG 10 heures
MOSCOW 1 à 1/2 jour
LONDRES 6 jours
VIENNE 24 heures
PARIS 144 45 46 46

Pour éviter aux voyageurs l'embaras, à Odessa, du trajet du bateau au chemin de fer, la Compagnie a établi un service spécial entre le débarcadère des bateaux et la gare de Koulikovo du chemin de fer ; les trains partent du port pour la gare de Koulikovo à h. 8 h. du matin et à h. 7 h. 45 m. du soir. Et pour les voyageurs arrivant par le chemin de fer de la gare de Koulikovo au port à 10 h. 45 m. du matin.

Les voyageurs peuvent profiter de ce service pour eux pour leurs bagages, sans payer aucun surtaxe.

Le train de Vienne pour Paris part à h. 25 m. après l'arrivée du train d'Odessa, et le train pour Odessa, à h. 45 m. après l'arrivée du train de Paris.

Pour Potsi, service hebdomadaire. — Départs de Constantinople les dimanches matin, touchant à İdöbili, Samous, Kerassoundo, Ordu, Trébizonde et Batoum. — Service spécial entre Batoum et Poti. Arrivée à Constantinople les vendredis.

Pour Bombay, chaque quatrième samedi à partir du 18/30 octobre, touchant à Port-Saïd et Djedda.

Pour Alexandrie. — Les vendredis de tous les 10 jours, touchant aux Dardanelles, à Smyrne, Chio, Rhodos, Morone, Alexandreto, Latzaïd, Tripoli, Beyrouth, Saint-Jean-d'Acre, Jaffa et Port-Saïd. Arrivée à Constantinople les dimanches matin.

Départs fréquents pour Marsolle, le Havre, Anvers, Londres, les Indes et la Chine.

Le bureau des postes de l'agence reçoit les lettres simples et chargées, envoi d'argent et envoi sous bandes, pour toute l'Europe, voie d'Odessa.

JENOUALS

CAPSULES MÉDICINALES

SUPPLÉMENTAIRE POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES.

Les capsules de Mixtura Pérvienne de Denoual sont le meilleur remède connu et très supérieur à Baume de Copahu, (GUERISON CERTAINE ET RAPIDE). Elles se vendent en boîtes octogones.

Capsules d'huile de ricin, d'huile de foie de Morue, de térbenthine, de goudron, de charbon, d'huile de fourrure male, d'huile de santon, etc.

Les capsules sont renommées pour leur pureté et garanties sans goût, odeur ni mélange.

Injection de Denoual guérissent entièrement en deux jours après avoir pris ses capsules.

J. DENOUAL, 4, New Cross Road, London, S. E.

Dépôt à Constantinople, à la Pharmacie et Droguerie centrale, 46, 48, 50, Rue Yeni-Djami. Se vendent dans toutes les bonnes pharmacies.

MALADIES DE POITRINE
SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX
GRIMAUT ET C^{ie} PHARMACIENS À PARIS

L'efficacité de cette préparation est constatée depuis 1857 par les plus célèbres médecins. Depuis, pas d'imitations sont produites, mais aucun n'a pu soutenir la comparaison avec le produit présenté par nos amis. Ainsi engagerons-nous vivement le jury à exiger toujours ce sirop d'une belle couleur rouge, jaune-blanc, sans odeur, sans saveur, sans saveur, sans amertume, sans sucre, sans sucre nocturne et sans malaise. Il est recommandé pour les crises d'asthme, d'asthme nocturne et malaise, et malaise revient rapidement à la santé. Son emploi donne aussi les plus belles résultats dans les crises d'asthme, d'asthme bronchique, irritation de poitrine, etc.

Dépôt à Constantinople : MM. DELLAS-SUDRA, VELTIS et Cie, GORANOGLOU, ALERIAN, KASSARIAN, et chez les principaux Pharmaciens et Droguistes de la Turquie.

PANCRÉATINE DE DEFRESNE

Admise dans les Hôpitaux et Hôpitaux civils de Paris.

La Pancratine, à poids égal, digère deux cents fois plus d'aliments que la pepsine. Elle s'emploie avec succès dans les maladies digestives, dans les dispositions diabétiques, le gémisme de l'estomac, les renflements de graisse, et gastrite, et dans les crises d'asthme nocturne et malaise. La Pancratine excite et renouvelle l'appétit des convalescents, arrête les vomissements des femmes enceintes et combat l'anémie des phthisiques. La Pancratine se décore en poudre ou en pilules.

Dépôt à Constantinople : MM. DELLAS-SUDRA, VELTIS et Cie, GORANOGLOU, ALERIAN, KASSARIAN, et chez les principaux Pharmaciens et Droguistes de la Turquie.



CAMPAGNIE MARSEILLAISE DE NAVIGATION A VAPEUR
A. ET L. FRAISSINET ET Cie.

SERVICE HEBOUNDAIRE

LETTRE

MARSEILLE & CONSTANTINOPLE

Départs de Marseille chaque Jeudi.

DÉPARTS DE CONSTANTINOPLE chaque Samedi, à h. 10 du soir en touchant Rodosto, Gallipoli, Dardanelles, Saloniq, Volo, Pirée et Naples.

Transfert également à Naples, sur les bateaux de la Compagnie, pour Civita-Venochia, Livourne et Gênes.

Maison de transit à Marseille : A. et L. Fraissinet et Cie, pour la France et l'étranger.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Agence Cité-française, et à M. D. Courpally, courrier de la Compagnie, à Cera-kou.

IMPRIMERIE DU COURRIER D'ORIENT Le Directeur-gérant M. J. GAVRINERI

TOX NERVEUSE — BRONCHITE

SIROP & PATE DE VAUQUELIN

Ces préparations pectorales balnéaires sont prescrites depuis le commencement de ce siècle par les principes médicaux dans les Maladies de l'Estomac et les Maladies de l'Appareil Digestif et les Bronches.

Il résulte des observations recueillies dans les Hôpitaux de Paris que le Sirop à la Pâte du Professeur Vauquelin, dont le nom est à cultiver dans la science, soit toujours employé avec succès dans les

ITIS AIGUES OU CHRONIQUES

RHUMES CATARRHES COQUELUCHE

OPPRESSIONS EXTINCTION DE VOI

TOX NERVEUSE

DÉPÔT GÉNÉRAL : à Paris, Pharmacie Vauquelin-Bell-Sudra, 24, rue de Clém. à Constantinople, Pharmacie Britannique de CANEVICH frères, grande rue de Péra, 176.

Salades de la Paix

ROMMELA

Vinaigre

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

Préparée par les plus grands maîtres de la cuisine française et de l'art culinaire et de la préparation des salades et des vinaigres.

LE COURRIER D'ORIENT
JOURNAL QUOTIDIEN.

RÉDACTION.

Adresser toutes les lettres et communications relatives à la rédaction, au Rédacteur en chef, au bureau du journal.

Tous les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

CONSTITUTIONNEL, 30 DÉCEMBRE

Le Journal des Débats espère beaucoup de la situation et croit que tout sera pour l'organisation de la République conservatrice. Nous lui donnons acie de son optimisme et désirons de tout cœur que nos vies soient à la travers de si belles espérances, qu'il est difficile d'espérer de partager entièrement après toutes les intrigues, toutes les embûches et toutes les mauvaises volontés qui a modelé une grande partie de l'Assemblée depuis la réouverture de la session :

Le président de la république s'est rendu, en effet, à la commission des Trente, accompagné de M. Dufaure. Il s'est placé, l'ayant pour accusateur et pour témoin, sur le terrain, toujours lui-même, du Message et du discours présidentiel du 29 novembre. Aucune invincibilité des lois ne peut plus exister ; l'équinoxe, si tant est qu'il y en ait eu, disparaît. Les concessions à la droite, les vérités et les duretés à la gauche et à M. Gambetta, qui a été les plus agréables de ces concessions du discours de M. Duval, ne perdent rien de leur valeur, mais elles sont expiquées. Ces concessions ont donné à la partie de l'Assemblée qui a la majorité dans la commission des Trente toutes les satisfactions que le gouvernement pouvait lui accorder, sans rien livrer de sa politique éminemment nationale. Elles ont l'avantage d'avoir été faites à cette partie de l'Assemblée toute échappatoire à toute objection sérieuse à la proposition instantanée d'user de son pouvoir pour donner à la forme actuelle du gouvernement l'organisme dont il a besoin pour vivre et durer.

La droite opposée à M. Thiers ses manègements savants de la gauche qui a mis sur son drapier : radicalisme, et cavers les « personnes voyageuses » qui agitent le pays inutilement pour eux, mais dangereusement pour le pays. M. Thiers n'a que les manèges qu'il faut et qui conviennent à un chef d'Etat, qui conviennent même à un ministre, partant de ses collègues. Mais cette son ministre n'est pas obligé à tout autant que le Président dans cette réserve scrupuleuse il peut conseiller non seulement à blâmer, comme M. Thiers l'avait fait amplement, les doctrines sociales qu'il ne partage pas ; il peut se croire permis de reprendre et de morigeler personnellement un collègue dont il est d'ailleurs l'ancien au barreau, qui est bien jeune auprès de lui, qu'il a vu, comme on dit, « pas plus haut que cela ».

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donné encore une satisfaction aux modérés.

La République est le gouvernement légal, avait dit M. Thiers. La droite en avait été fort offensée. Et bien ! non, dit M. Dufaure, elle est encore provisoire.

Provisoire, à la bonne heure ! — Oui, mais cela voulait dire : Elle est provisoire, c'est au mal ; il vous appartient de faire qu'elle ne le soit plus et d'exercer dans ce le pouvoir que vous avez.

Si les défaillances étaient sincères, elles devaient être dissipées, et le discours de M. Dufaure avait mérité d'aider à un si heureux résultat.

C'est avec cette situation améliorée vis-à-vis des membres de la droite que M. Thiers s'est présenté à la commission des Trente où la droite est en fait minoritaire. Cette commission se rendra-t-elle maintenant aux nécessités que M. Thiers lui a exposées d'une manière si pressante dans le langage habile et simple à la fois qui lui est tribunaire ? Nous n'en sommes pas certains, car serait trop dire, mais nous l'espérons. L'espérance n'est pas seulement une vertu théologale, c'est aussi une vertu politique. Quelques membres de la droite extrême qui figurent dans la commission, se désarmeront pas. Ils ont reçu des injonctions et des interdictions royales auxquelles ils se croiront peut-être tenu à obeir. Nous avons la confiance que d'autres, en plus grand nombre, moins engagés, sacrifieront patriotiquement leurs préférences et agiront officiellement avec le Président de la République pour maintenir cette République conservatrice à l'ombre de laquelle le pays se réveille. Si c'était une illusion, si nous avions trop basse opinion de la sagesse de la commission, le débat sera porté devant la Chambre et il y trouvera, sous un sombre persuasif, meilleure fortune. Il nous semble impossible que l'Assemblée, qui considère investie du pouvoir d'organiser un gouvernement régulier, se refuse à l'exercer au mépris d'une nécessité évidente et refuse en même temps de céder cette tâche pressante à une autre assemblée. La République conservatrice sera donc organisée, car si l'Assemblée ne voulait pas se dissoudre, le paysan ne veut pas mourir. »

Le dimanche.

Le Siège calcule approximativement que les signatures recueillies jusqu'à présent dépassent le chiffre, d'un million et ce n'est, ajoute-t-il, qu'un commencement.

Le mouvement dissoluionniste prend dans la France entière des proportions que nous n'aurions pas même osé prévoir. Les départements nous renvoient des feuilles

d'élections plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donné encore une satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donné encore une satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne nous plai-

turez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Dufaure a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces raffineries siégées voulaient dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que

de tâter les dispositions de la majorité. Ils voulaient savoir quel il était avant de procéder sur leur *pro*- le discours de M. le président de la république. Nous doutons qu'ils aient bien dû, pleinement éclairés sur les intentions des monarchistes, s'ils veulent servir de prétexte à différentes observations qui ont été échangées au cours de la discussion. On n'est d'ailleurs retourné de parti à l'autre, chacun en gardant la situation qu'il avait pris dès le début des travaux de la commission. Les hommes de la droite veulent toujours poursuivre l'exécution du plan qui a été conçu dans leurs conciliabules, pour amoindrir le rôle et la situation de M. le président de la République. La seconde dernière, ce plan fameux se dissimulait sous cette formule, aujourd'hui perdue à jour et usée : rétablissement dans sa sincérité effective du principe de la responsabilité ministérielle. Aujourd'hui la formule a un peu varié, mais le fond reste le même ; on ne dit plus qu'il faut tout avoir pour la responsabilité ministérielle, on consent à examiner d'abord les attributions des pouvoirs publics « actuellement existants ». Il faut expliquer ce changement de formule.

« Personne n'a oublié que, dans son discours de lundi, M. le président de la République a crié devant insister auprès de la commission sur la nécessité de créer, de constituer, d'organiser une seconde Chambre. Cette seconde Chambre, au sujet de laquelle il y a tant à dire si c'était le moment d'entrer dans l'examen d'une aussi grave question, constituerait, si elle était organisée, un troisième pouvoir qui est actuellement non existant. Qui se maintenait on se rappelle que M. Balbie, dans son célèbre rapport, a déclaré tout d'abord que la création d'une seconde Chambre ne serait en plus ou moins que le testament de l'Assemblée actuelle, on connaît la résistance que la majorité monarchique des Treize oppose à une telle innovation, et cette résistance acharnée, elle essaie de la dissimuler en soutenant aujourd'hui que la commission a pour principal et pour premier devoir de statuer d'abord sur les attributions des pouvoirs publics actuellement « existants ». On espère ainsi échapper à la proposition faite par M. le président de la République, ou tout au moins on compte à travers à l'examiner qu'après le résultat obtenu de la responsabilité ministérielle, qui doit faire tomber le pouvoir des mains de M. Thiers.

« Si nous avons apporté quelque minute dans cette analyse, c'est pour bien montrer que nous prions par toutes ces arguments, de toutes ces pauvretés parlementaires, sans aucune passion. On s'épuise en efforts pour amener une conciliation qui, fût-elle possible, s'en tiendrait toujours aux apparences. Les monarchistes s'adoptent alors la politique du Message que dans l'espérance secrète de l'éclat, et de son succès, le gouvernement n'a pas de peur en ce que ceux avec qui l'on prétend à toute force le réconcilier. Voilà la vérité. Elle éclate à toutes les paroles prononcées de parti et d'autre dans la commission des Treize. On jure serré au plus haut. Ce n'est point ce jeu qui améliorera les rapports déjà si tendus du gouvernement et de l'Assemblée. Telle est notre opinion sincère. Libres aux argeurs finauds du parti de la conciliation a tout pris de trouver que cette opinion n'est pas modérée. A ces explorateurs de la modération quand même, nous répondrons par cette remarque si frappante de justesse, que nous lisons dans l'Union l'autre jour : « Il y a, dans toutes les assemblées une disposition secrète à une certaine recherche de « modération » qui n'est souvent qu'une dissimulation de pusillanimité ou de covouise. »

LETTERS DE VERSAILLES.

(Correspondance partie du Courrier d'Orient.)

Versailles, 18 décembre.

Nous avions fait un pas en avant, nous venions d'en faire deux en arrière. La faute n'est un peu à tout le monde ; à l'union républicaine d'abord qui n'a pas su modérer son impatience et qui a laissé un mois trop tôt son ministre ; au centre gauche résultant qui s'est obstiné à ne pas suivre le mouvement, bien qu'il y fut évidemment intéressé, ce fut à M. Thiers qui pensait profiter directement de la campagne de dissolution grâce à la frayeur qu'il inspirerait à la droite, à encourager la gauche, quand il aurait peur et dû la retenir.

Ce dernier point n'est pas contestable. Je sais de source ce taine pour être vous l'ai déjà dit que le matin même du jour où la gauche rassemblée à Versailles se déterminait à suivre l'exemple de l'extrême gauche, le président de la répu-

blique en exprimait sa satisfaction à l'un des députés de ce groupe et l'engageait à prendre la résolution de ses collègues. C'est cette intervention de M. Thiers et rien que cette intervention qui a décidé la gauche. Elle était en effet très hésitante et jusqu'au moment où son délégué, qui était M. Arago, est revenu de la Présidence, elle paraissait plus disposée à s'abstenir qu'à s'associer au mouvement de l'Union républicaine. Mais aussitôt que M. Arago a parlé et qu'il a expliqué les dispositions d'esprit dans lesquelles il avait trouvé le chef du gouvernement, toutes les hésitations ont cessé.

Cela se passait à une heure. A deux heures, j'ai eu l'occasion de voir l'un des directeurs du groupe. — Eh bien ! lui ai-je dit, signez-vous ? Ne signez-vous pas ? — C'est chose faite m'a-t-il répondu. Et me tourné à l'écrit, il m'a raconté en détail la conversation que M. Arago venait d'avoir avec M. Thiers. Puis, il a ajouté : « Cette approbation donnée par le président de la république à la politique de dissolution était nécessaire pour décider beaucoup d'entre nous et moi, en particulier. Je ne cache pas que, partisan de la dissolution de la chambre, je trouvais pourtant l'initiative prise par l'extrême gauche très imprudente, parce qu'elle me paraît très prémature. J'aurais désiré que l'on attendît un mois. À cette époque, si ce n'est pas arrivé, la commission des Treize aurait au déposé son rapport, et l'on se fut convaincu qu'il n'y avait rien à espérer de la chambre. Dans ce cas le centre gauche et même quelques esprits modérés du centre droit se seraient unis à nous pour recommander la dissolution comme le seul moyen d'en tirer, et la dissolution aurait été certainement prononcée. Dans les circonstances actuelles, le centre gauche ne nous suivra pas. Il tient par-dessus tout à ses propositions constitutionnelles qu'il viendra à peine de formuler et dont la commission des Treize est saisie. Tenez-vous pour assuré qu'il ne fera rien aussi longtemps que son projet n'aura pas été repoussé. Il le sera certainement, mais il sera alors que la campagne dissolutive aura échoué, trop tard pour cause que pour que le centre gauche puisse se joindre à nous. Je vous le répète, la campagne a été ouverte un mois trop tôt ; elle, me semble destinée à ne pas aboutir. Je n'ai qu'un espoir, c'est que M. Thiers nous prêtera son appui direct ou indirect, et nous sera triompher par quelques moyens connus de lui, que je ne soupçonne pas, je l'avoue. Je ne comprends pas qu'il puisse agir autrement, après nous avoir poussés dans la voie suivie par l'extrême gauche. »

Et ce député secouait tristement la tête. Ses présentations ne se sont que trop réalisées. Malheureusement, il n'a pas été aussi clairvoyant dans ses espérances. Dans la séance du 15, M. Thiers s'est abstenue, gardé des yeux, qui a pris sa place, a prononcé un discours qui est en tout cas une condamnation formelle de la politique de dissolution.

Comment le gouvernement est-il venu à ce qu'il ne se charge pas de vous l'expliquer ? On dit pour excuser M. Thiers qu'il tient par-dessus tout à fonder la république, et qu'il ne veut pas empêcher la lancer sans être complètement sûr que ce sera, conformément au mot du Message, « une république conservatrice ». A ce point de vue, j'en conviens, l'appui de la droite lui seraient infiniment plus précieux que l'appui de la gauche, qui l'entraînerait très probablement vers un régime républicain. Seulement obtiendra-t-il cet appui ? Toute la question est là...

Il est permis de douter que ce miracle s'accomplisse. N'oubliez pas, en effet, que le centre droit est conduit par les princes d'Orléans, l'extrême droite par le comte de Chambord, la droite par la princesse Fusion. Croyez-vous que tous ces princes, quels qu'ils soient, unis ou isolés, soient bien sûrs lorsqu'ils parlent de fonder avec M. Thiers une république quelconque ?

Le chef du gouvernement a une confiance très légitime dans ses habiletés. Il a déjà navigué au milieu de tant d'écueils, il a triomphé de tant d'obstacles, il a fait mouvoir tant de ressorts dans des circonstances si difficiles, sans jamais compromettre sérieusement son œuvre, qu'il a donc plus que la fortune de son œuvre. La droite et la gauche, bien qu'anémées d'intentions toutes différentes, ont obéi tout à tour à sa direction ; il estime qu'elles lui obéissent encore et peut-être ne se trompe-t-il pas.

INTÉRIEUR.

Parole d'Abou-Bekr.

Lorsque Abou-Bekr, premier calife, vicaire et successeur du prophète, chef de l'Etat et de la religion, monta sur le trône, il prononça dans une mosquée, en présence d'un concours immense de peuple, un discours dont nous extrayons les passages suivants.

« Après avoir rendu grâce à Dieu, il commença ainsi :

« O peuple, j'ai été nommé votre chef, quoique je ne sois pas le plus méritant d'entre vous.

« Si je suis bien, continuez-moi votre assistance.

« Si je fais mal, corrigez-moi.

« La vérité c'est la confiance ; le mensonge c'est la trahison.

« Celui qui est faible chez vous est fort chez moi, parce que je le soutiendrai.

« Celui qui est fort chez vous est faible chez moi.

« Quand le débauche divulguée existe chez une nation, Dieu punit le peuple en généralisant le malheur.

« Obéissez-moi suivant que j'obéis à la loi ; mais si je n'obéis pas, vous ne me devez plus obéissance. »

Les choses ont bien changé depuis Abou-Bekr. Quand reviendra-t-on à ses principes ?

Abus et vexations.

Andrinople, 23 décembre.

Nous avons vaincu, pris livré à la publicité les abus commis dans notre province. Je reviendrai sur le compte du mulâtre Djefar-agà dont je vous ai précédemment évoqué. En parcourant la Sabia de Monastir pour recouvrir l'imposte du « gouvernement », Djefar-agà et son nombreux suite ont logé dans plusieurs villages où, après avoir fait des dépressions considérables pour leur pourriure et pour celle de leurs chevaux, ils sont partis sans rayer payer. En outre, au moment de leur départ, ils ont contraint les villageois à leur payer l'ayak-te (leur pain), mot à mot la valeur des pieds).

Une pareille condotte déroute a manifesté mépris des lois, qui punissent sévèrement de pareils actes. Mais il y a des gens, comme Djefar-agà, aux yeux desquels les lois ne sont rien. Ces derniers jours après son départ d'Antigone, a-tre armé d'un fusil à balle, Stéphane, chef un notable du lieu, auquel il se présente comme étant son parent. Il a brisé ouvert, il gagna la confidence de son hôte, et bien que celui-ci lui propose un mariage, avantageux avec une personne habitant Tatav. L'accord a été et la cérémonie devait avoir lieu prochainement lorsque, par bonheur pour la future, le chevalier d'industrie fut reconnu par quelques uns de ses dupes, qui le signalèrent à la police de Tatav, où il s'était rendu pour activer les préparatifs du mariage. Il fut arrêté.

On n'a pu savoir son nom. Il dit s'appeler Scamone comme qui dirait Fichellecam, nom qui n'est pas trop mal inventé pour un homme de sa sorte.

Les habitants d'Ortakœi se plaignent de ce que depuis quelques jours, les omnibus du Tramway venant de Béchiktaș s'arrêtent avant d'arriver à la station. Les voyageurs sont obligés de faire le reste du chemin dans un lac de bous.

Il suffira de signaler ces plaintes pour que la Compagnie des Tramways y fasse droit.

dit-ou, favorables au patriarche du Phœnix relativement à la question bulgare.

Quant aux Bulgares, ils attendent avec impatience l'arrivée de leur évêque et ils trouvent quo du retard, de quelque part qu'il vienne, ce peut être justified.

Le projet de la S. Porte relatif à la modification du firmat qui a établi l'exarchat, et au changement de costume du clergé bulgare, a produit une fausse impression, qui augmente de jour en jour. Les Bulgares considèrent ce double projet comme une atteinte à leurs droits acquis.

Pour repousser les prétentions du patriarche grec, les Bulgares des diverses localités ont rédigé des pétitions collectives qui doivent être adressées à l'exarchat. Dans ces pétitions, ils exhorte l'exarche à ne céder à aucune démission humiliante. Dans toutes les réunions, on n'entend que des plaintes contre le retard qu'éprouve l'organisation ecclésiastique des Bulgares. Une certaine agitation se produit dans les esprits. Les populations bulgares ont la conscience de leurs droits, et s'étonnent que l'autorité supérieure n'applique pas le firmat dont la mise en exécution a été volontellement proclamée.

M. le comte de Vogué, ambassadeur de France, aura l'honneur de recevoir la colonie française, dimanche, 4^e janvier, à une heure de l'après-midi.

Demain, mercredi, premier jour de l'an, le Courrier d'Orient ne paraîtra pas.

On nous écrit de Chio 5 décembre :

« A l'exemple des évêques de France, M. Justiniani, évêque de Chio, a fait dimanche dernier offrir une messe et réciter des prières afin d'attirer la bénédiction de Dieu sur les travaux de l'Assemblée nationale. »

M. Spadaro, vice-consul de France, y a assisté accompagné des sujets et protégés français.

Un cheval d'Inde vient d'être arrêté à Tatav, après une suite de malheurs dont le chef demandera un volume.

Nous parlions. Il y a un mois environ, d'un individu qui avait logé plusieurs jours chez un habitant de l'île d'Antigone, d'où il était parti sans nager, se soupirant plusieurs objets de prix dérobés dans sa chambre.

On sut que l'individu s'était enfui à Ksakli où il avait embarqué sur un bateau à vapeur pour se rendre à Malte.

Quelques jours après son départ d'Antigone, a-tre armé d'un fusil à balle, Stéphane, chef un notable du lieu, auquel il se présente comme étant son parent. Il a brisé ouvert, il gagna la confidence de son hôte, et bien que celui-ci lui propose un mariage, avantageux avec une personne habitant Tatav. L'accord a été et la cérémonie devait avoir lieu prochainement lorsque, par bonheur pour la future, le chevalier d'industrie fut reconnu par quelques uns de ses dupes, qui le signalèrent à la police de Tatav, où il s'était rendu pour activer les préparatifs du mariage. Il fut arrêté.

On n'a pu savoir son nom. Il dit s'appeler Scamone comme qui dirait Fichellecam, nom qui n'est pas trop mal inventé pour un homme de sa sorte.

Les habitants d'Ortakœi se plaignent de ce que depuis quelques jours, les omnibus du Tramway venant de Béchiktaș s'arrêtent avant d'arriver à la station. Les voyageurs sont obligés de faire le reste du chemin dans un lac de bous.

Il suffira de signaler ces plaintes pour que la Compagnie des Tramways y fasse droit.

A l'échéance de leur abonnement non renouvelé, l'envoi du journal est rigoureusement suspendu.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

Assemblée Nationale

RéSIDENCE DE M. GAVR

Séance du samedi 18 décembre.

RÉSIDENCE DE L'ASSEMBLÉE.

Vous dites que nous devons courir séparer parce que nous ne pouvons constituer notre majorité, et vous êtes presque parvenus à faire croire au p. y. mais vous l'avez trompé. Je vous demande tout à l'heure, où nous nous retrouverons tout entière. (Interruptions. — Très bien ! très bien !)

C'est celle qui s'est affirmée lorsqu'on a proposé de reporter au milieu de l'Assemblée parisienne nos délibérations qui, en des jours comme celui-ci, se tiennent sous la pression de l'heure. Mais nous nous retrouverons, sinon de l'heure, alors que nous nous retrouverons tout entière. (Interruptions. — Vives interruptions et révoltes à gauche.)

M. Mustreau. — Vous avez donc un calomniateur à l'ordre !

M. Raoul Duval. — Vous vivrez dans le calme et le mouvement hostile à l'Assemblée s'arrête. Pendant que le reste du monde, ceux qui avaient voulu retarder votre sécession, se caillent prudemment de l'autre côté de la frontière. (Applaudissements à droite) ; et alors si plus tard les horreurs de la Commune leur arrachent une protestation... (Nouveaux applaudissements.)

Un membre à gauche. — Ce sont là des provocations ! (Bruit.)

M. Raoul Duval. — Où donc était la provocation, si ce n'est chez ceux qui appelaient le clergé une lèpre sociale, oubliant que quand de pareilles paroisses sortent de la bouche d'un homme politique, il y a dans les bas-fonds de son paroisse des scélérats qui sont tout près à proposer des procès aux actes... (Applaudissements répétés.)

L'Assemblée gesticule par la défaite de l'insurrection, regardant le cours de ses travaux.

Mais les hommes qui étaient alors dans les rangs de la Commune et que nous retrouvons parmi les organisateurs du révolutionnement... (Vives interruptions et révoltes à gauche.)

M. Mustreau. — Vous vivez dans un calomniateur.

M. Raoul Duval. — Monsieur Mustreau, vous avez adressé à l'orateur une expression que je vous engage à rétrécir. (Très bien !)

M. Mustreau. — Je ne puis la rétrécir ; elle est irrécusable. (Éclatements et ordre : A l'ordre !) Il a suivi à la demande du dissolument, pour me confirmer au grand nombre de pétitions que je recevais. Je n'avois pas que

Que le gouvernement déclare qu'il les déprove, et je lui réponds d'une majorité de 600 à 500 voix. (Applaudissements.)

C'est au nom de la république qu'ou vous déroute de vous dissoyez, et je suis convaincu qu'il n'aurait porté un coup plus funeste à la république qu'en plongeant le pays dans de nouvelles agitations. (Bravo ! la gauche.)

On ne profite jamais d'un proverbe, de l'expérience de ses devanciers. Ce n'est pas la première fois qu'une Assemblée est nommée de se dissoyez, mais de se dissoyez, mais de se dissoyez à ses débuts. En 1848, la situation était à peu près identique à celle d'aujourd'hui ; notre président actuel, un de ces républicains qui sont faits pour faire aimer la république (Vifs applaudissements), disait alors, comme rapporteur d'une commission, que le président de la république prenait ses ministères dans l'Assemblée, les deux pouvoirs ne se combattaient pas, mais se corroborait.

Eh bien ! voilà ce que nous avons voulu, nous aussi, obténir, et ce que vous avez transformé en désir de renversement. (Applaudissements.)

On allège le pétitionnement, disait aussi alors M. Dupont de Bussac ; mais la souveraineté ne réside que dans l'universalité des électeurs ; contre laquelle une fraction ne prévaut pas il faut que tout le monde s'unisse pour faire des lois organiques.

Ce langage si sage ne prévalait pas alors. L'Assemblée se dépara. En est-il beaucoup parmi vous qui aient envie à son retour ? C'est la dictature qui a profité de la dissolution. Est-ce le bulletin ? (Applaudissements.) On nous a reproché de créer des agitations et des incertitudes ; à qui la faute ?

Une voix à gauche. — A vous !

M. Raoul Duval. — Je vais prendre votre historique à vous qui m'interrompez. (Applaudissements.) Nous, nous n'avons voulu maintenir le calme dans les affaires et dans le pays. (Interruption à gauche.)

Quand j'entends soulever à la tribune les théories qui y ont été portées, je me rappelle M. Gambetta invoquant devant la commission d'enquête du 6 septembre un droit particulier qui sort des révoltes...

M. Gambetta. — Lisez !

M. Raoul Duval. — Je lirai tout à l'heure, quand j'aurai le livre sous les yeux, quand j'aurai provoqué à la dissolution de l'Assemblée, et son rôle dans des théories subversives de la stabilité et de l'ordre, je ne puis m'empêcher de me rappeler à quel point le républicain répondait à ceux qui opposaient aux erreurs la voix du pays à l'Assemblée qu'il venait d'éliminer.

Nous nous rappelons toutes les dérives menées, les proclamations poussant l'armée au mutisme du commandement au 6 septembre, le suffrage universel a été violé. Les conseils municipaux élus avec la plus grande liberté le 10 août, vous les avez détruits, puis les conseils généraux. Nous nous rappelons que par vos décretions ont été jugées, et quand la partie modérée du gouvernement vous a rejoint à Bordeaux, il a fallu faire la lutte pour obtenir des discussions.

Vous avez fait venir tous les journaux qui avaient publié le décret du ministre de l'instruction publique. Le plus éminent de nos citoyens ont été massacrés dans leur liberté, ces citoyens, ces députés ruraux, qui vous accueillaient à Bordeaux ? En fait, c'est cette Assemblée rurale qui a refait la France. (Très bien !)

Voilà la citation que j'annonçais tout à l'heure. M. Gambetta a dit devant la commission d'enquête : « Au point de vue du droit participant qui ressort des révoltes, la dissolution des grands corps de l'Etat impliquait la dissolution des conseils généraux... » Cette dissolution a été décretée à la fin de décembre ; au point de vue de ce droit particulier, dont je parais tout à l'heure, elle était tardive. (Bruit.)

Je reprends. Tout avait échoué, grâce à la fermeté du ministre sorti de Paris. Le décret de convocation avait paru avec vous aviez pu vous défendre. Dès le début, vous rappeliez à vos citoyens, ces députés ruraux, qui vous accueillaient à Bordeaux ? En fait, c'est cette Assemblée bien !

A peine êtes-vous à l'œuvre, l'insurrection débute. Pendant que le reste du monde s'arrête, vous débutez. Mais les hommes qui étaient alors dans les rangs de la Commune et que nous retrouvons parmi les organisateurs du révolutionnement... (Vives interruptions et révoltes à gauche.)

M. Mustreau. — Vous vivez dans un calomniateur.

M. Raoul Duval. — Monsieur Mustreau, vous avez adressé à l'orateur une expression que je vous engage à rétrécir. (Très bien !)

M. Mustreau. — Je ne puis la rétrécir ; elle est irrécusable. (Éclatements et ordre : A l'ordre !)

M. Raoul Duval. — Monsieur Mustreau, vous avez adressé à l'orateur une expression que je vous engage à rétrécir. (Très bien !)

M. Mustreau. — Je ne puis la rétrécir ; elle est irrécusable. (Éclatements et ordre : A l'ordre !)

M. Raoul Duval. — Monsieur Mustreau, vous avez adressé à l'orateur une expression que je vous engage à rétrécir. (Très bien !)

M. Mustreau. — Je ne puis la rétrécir ; elle est irrécusable. (Éclatements et ordre : A l'ordre !)

M. Raoul Duval. — Monsieur Mustreau, vous avez adressé à l'orateur une expression que je vous engage à rétrécir. (Très bien !)

M. Mustreau. — Je ne puis la rétrécir ; elle est irrécusable. (Éclatements et ordre : A l'ordre !)

M. Raoul Duval. — Monsieur Mustreau, vous avez adressé à l'orateur une expression que je vous engage à rétrécir. (Très bien !)

M. Mustreau. — Je ne puis la rétrécir ; elle est irrécusable. (Éclatements et ordre : A l'ordre !)

M. Raoul Duval. — Monsieur Mustreau, vous avez adressé à l'orateur une expression que je vous engage à rétrécir. (Très bien !)

sieur (Bruit) prenne plaisir à me confondre avec les communistes de Paris.—(Applaudissements et rires.)

M. Langlois.—L'ordre l'orateur ! (Bruit)

M. le président.—M. Mestreau a eu tort de

prendre pour lui une expression... Un grand

nombre de membres de la gauche se lèvent en criant : elle est pour nous tous !—Agitation.)

J'ai salué avec attention le discours de l'orateur, et quand j'ai dit à M. Mestreau que ces paroles ne s'adressaient point à lui, (Interruption nouvelle.)—À qui donc ? Si j'avais pensé qu'en parlant des membres de la Commune qui organisaient le pétitionnement, M. Raoul Daval désignait quelqu'un des collègues, je l'aurais rappelé à l'ordre, je suis convaincu que ce n'était pas dans ses pensées, pas plus que dans nos expressions. (Très bien ! très bien !) M. Daval parla des organisations du pétitionnement en dehors de l'Assemblée et vous avez tort de prendre ses paroles pour vous. (Très bien ! très bien !)

M. Mestreau a eu tort d'adresser à l'un de ses collègues une expression qui est un outrage, je l'enrage à la revoir. (Très bien ! très bien ! — Bruit)

M. Mestreau.—Si M. Daval donne à son langage le caractère que M. le président vient de lui donner, je pourrai retirer mes expressions.

M. Raoul Daval.—Je m'inquiétais quand on accusait une injure. (Très bien ! très bien !) Il dirait : le décret.

M. le président.—Je répète que dans ma conviction, dans celle de l'Assemblée et dans celle de l'ordre, ces expressions n'adressaient point à des collègues. (Bruit)

Voilà à gauche.—Qu'il le dise !

M. le président.—M. Mestreau devrait se tenir pour démissionné par mes déclarations. S'il persiste à maintenir son expression, je le rappellerai à l'ordre.

M. Mestreau.—Je persiste.

M. le président.—Alors, je vous rappelle à l'ordre. (Applaudissements à droite.)

M. Raoul Daval.—Maintenant je ne fais plus de difficultés à déclarer que ceux qui l'ont mis en démission ont été démissionnés par l'Assemblée. (Interruptions.)

Quand je parlais de membres de la Commune organisant le pétitionnement, qui donc peut dire que j'ai parlé de collègues ? (Très bien ! très bien !)

Je reprends ma démonstration. Je vous ai montré qu'il y a de persistance dans le système qui a abouti au pétitionnement. Dès la fin de 1871, M. Gambetta faisait dans le Midi une tournée électorale dans laquelle il attaquait l'Assemblée et provoquait à la dissolution. Le ferment était déposé dans la nation : il faisait son œuvre. L'état suivant la même campagne est fait, avec violences, à Angers, au Havre. J'ai fait, à ce moment, mes dovoirs en vous signalant ces attaques. Mais le blâme tout planificateur infligé aux officiers municipaux qui avaient participé à cette campagne est resté sans effet. Ces attaques se sont renouvelées plus violentement encore, à Grenoble ; et la campagne contre la direction qui fermentait le pays a été ouverte.

Je vous dis, sans faire l'œuvre d'une volonté persister qui, dès le 8 septembre, s'opposait à la convocation d'une Assemblée, après notre reprise militaire, retardant cette convocation, après des élections qui avaient trompé nos espoirs, s'est transformée en attaques contre nous et a abouti au pétitionnement.

Et bien, accueillir aujourd'hui ces positions, ce serait déserter le lourd mandat imposé à notre patriote. (Approbation à droite), et je suis convaincu qu'à une grande majorité l'Assemblée déclara qu'elle ne déserterait pas son œuvre avant d'avoir accomplie. (Applaudissements.)

On nous a assignés à cette tribune, on nous a donné rendez-vous : eh bien, nous y sommes venus et nous avons débuté cette grande question. Maintenant je vous donne rendez-vous devant le scrutin, et, plus exactement, devant la conscience publique ! (Applaudissements bruyants et répétés à droite)—L'orateur reçoit des vives félicitations.)

M. Leroyer.—L'Assemblée me permettra de lui donner quelques explications sur la situation du groupe auquel j'appartiens, la gauche républicaine.

Notre rôle a été déterminé par deux sentiments : notre dévouement à l'illustre chef de l'Etat, notre respect pour les décisions de cette Assemblée. Ce rôle, nous croyons l'avoir rempli. Je ne ferai pas l'histoire de nos votes ; je ne m'arrêterai qu'à une observation.

M. le président de la république nous a, dans son Message, donné son avis sur la situation du pays : il nous demande rien ; il ne fait que signaler des faits.

Vous avez vous-mêmes dans un banquet mémorable, demandé qu'on donne au pays un lendemain : « Très bien ! » Il vous a répondu : ce lendemain, il est entré, vous mains, à vous de le fixer ; je me borne à vous donner des indications.

Vous l'avez acquitté de Meuse, par la rédaction : la plus caractéristique. (Bruit à droite.) Pour nous, constants dans nos vœux, nous avions dû nous toujours notre appui au président de la république.

Vous proposez la responsabilité ministérielle ; une majorité peu importante, je le reconçois, considérant la situation et vous dites que cette question doit être traitée collectivement avec d'autres. Et, par une contradiction évidente, cette responsabilité ministérielle, que vous présentez ne pas exister, vous l'avez, à l'heure suivante, en excluant un ministre. (On rit) : puis vous nommez une commission qui veut venir contre le vote de cette Assemblée en déclinant qu'elle n'examinerait que la question de responsabilité.

Diverses voix.—C'est inexact !

M. Leroyer.—Voyez les procès-verbaux. (In-terruption.)

Autres voix.—La commission n'a pas publié ses procès-verbaux.

M. Leroyer.—Vous dites que vous voulez tout faire fonctionner la responsabilité ministérielle ; vous nous faites illusion.

Ca vous roule, c'est le pourvoir ; et quand vous aurez changé tous les fonctionnaires,

je sais bien qui demandera la démission, c'est vous ! (Bruit) Quelle était, lors des dernières voies, la situation de la grande fraction de l'Assemblée qui a prêté au gouvernement l'appui le plus déterminé ? (Bruit à droite.) Vous savez tous de tels faits ? Deux hommes ont empêché l'aboutissement des départs-morts du Midi et de l'Est. Tous les deux ont été destitués, et nous n'avons pas réclamé. (C'en vrait à gauche.)

En présence d'une Assemblée qui, quoi que vous en disiez, est impuissante, quelle est la mission du pays ? Le pays est las de cette situation, le pays va-t-en lamento. Et quand nous voyons une Assemblée aussi partagée que la nôtre, nous disons que le gouvernement est impossible, et qu'il faut arriver. (Très bien, très bien, à gauche.)

Un membre.—Qu'est-on donc qui nous a divisés ?

M. Leroyer.—Non croyances politiques. Vous vous êtes déclarés constitutifs ; que ne nous consultiez tous pas ? Si vous êtes constitutifs, constituisez ! (Très bien ! très bien ! à gauche) Sinon, remettez vos pouvoirs démissionnaires. Voilà ce qu'a décidé la gauche républicaine à demander la dissolution. A son grand regret et sur patriotisme. (Bruit à droite). Avez-vous le privilège de la vérité absolue ? Soyez donc plus modérés, ou abbez de vous entendre. (Très bien ! très bien ! à gauche).

Q. Quant à moi, j'attendais la dernière, et je l'attends encore. Il a été Audiffret-Poncet, qui a été arrêté, et qui a été relâché, mais il n'a point fait. M. Raoul Daval, avec son comportement fourbe, ne l'a pas fait davantage.

Depuis huit jours, le pays nous assaille de ses réclamations. (Bruit) C'est l'industrie, c'est le commerçant qui, politiquement, on sont les négoceurs et les capitalistes. (Interruptions à droite.)

Il y a un moyen de nous mettre d'accord et d'éviter les faits, c'est de renvoyer les députés à la commission des Travaux. (Nouveau bruit) Mais ce sont les faits dont je parle qui ont légitimé votre attitude, et qui ont aussi légitimé le pétitionnement.

Par l'esprit de conciliation et par patriotisme, nous nous étions ralliés au projet du centre-gauche ; nous consentions au renouvellement-partiel. Vous l'avez repoussé, vous le repousserez encore, nous ne partageons pas de la responsabilité ministérielle, qui n'est pour vous qu'un moyen d'accéder au pouvoir. Je vous demande, devant le statut sur le pétitionnement, d'ajouter le rapport de la commission des travaux. (Applaudissements bruyants et répétés à gauche). L'orateur reçoit de vives félicitations.)

Commission des travaux.

Séance du 16 décembre.

La commission des Travaux a alors aujourd'hui une nouvelle avancée à laquelle assistaient M. le président de la république et M. le ministre des finances. Nous reproduisons le compte rendu du Journal des Débats qui est dans, si nous nous trompons, aux communications des sociétaires même de la commission.

M. le président de Lurey, au début de la séance, fait connaître à M. le président de la république l'état des travaux de la commission. Il a déclaré qu'il était dans son intention de déclarer au gouvernement toutes les fois qu'il demanderait à l'ordre, il aura devoir de lui demander s'il était dans son intention de présenter un projet de loi.

Les gouvernement ayant répondu que ses idées n'étaient pas encore arrêtées, la commission a songé à régler l'ordre de ses travaux ; elle a manifesté l'intention de s'occupant des décrets réglementaires des pouvoirs publics, actuellement existantes et de la responsabilité ministérielle. Ensuite, une proposition signée par 106 députés a été déposée et modifiée par M. Marcel Barthélemy. Ainsi, il a déclaré qu'il était l'opinion de l'Assemblée que les commissions, qui en conséquence, devaient nommer. Néanmoins, toutes les questions restent entières.

C'est avec une pleine liberté d'esprit que la commission a été créée, et l'ordre de ses travaux, faites à l'égard de la république, a été déclaré à l'ordre. Les deux dernières séances ont été dédiées à l'ordre de ses travaux.

M. Thiers répond à p. o. p. p. dans ces termes : Je n'ai pas besoin d'assurer la commission de l'ordre sincérité avec laquelle je vais lui parler, et du désir que j'apprécie d'arriver à une entente.

J'en veux à expliquer la penché.

Vient la fin de la dernière session, des incidents de divers nature avaient attiré l'attention publique sur d'importantes relations à l'organisation du gouvernement.

On se demandait s'il n'était pas nécessaire de régulariser et de lui donner des organismes vitaux. Certaines élections qui avaient été fixées le 10 novembre sur l'ensemble des circonscriptions, a nom bien respectable que je m'honor de prendre, avaient fait naître des querelles sur l'ensemble. Les électeurs étaient préoccupés et se disputaient dans toutes les boutiques.

Il était assuré non-moins de propositions, et je répondais que nous n'avions pas à faire, ces questions appartenant à l'Assemblée qui est le siège de notre nationalité.

Nous avons vu, sous l'égide de la république, où de monarchie, un décret réglementant la forme de gouvernement, à l'ordre de l'Assemblée, comme croyait le système conventionnel. C'est pour cela que j'ai dit : « La république existe, ne perdons pas notre temps à la proclamer et rendons-la praticable. » Je n'ai pas eu d'autre intention que de signaler la nécessité d'occuper de l'ordre.

Les préoccupations que l'avvenir me causait, ne les avais pas cachées à ceux de nos collègues, dont quelques-uns se trouvent ici, et qui étaient venus me trouver à la fin de la session dernière, le 20 juillet. Toutefois, je ne crois pas l'avoir assez sombre qu'il l'au-
sagessent. Je consevais l'inquiétude que des

Le Courrier d'Orient.

COMMERCE DÉPÉCHES COLONIALES. (AGENCE BRUXELLES-MAYAIS)

Liverpool, 28 décembre.
Prix du coté Midland-Oriental, 40 1/2.
" " Far Dholkher, 7 1/2.
" " Smyrna.

Nombre de balles vendues ce jour, 12,000.
Tir du marché cotonié, fermé.

Londres, 29 décembre.
Prix du jour de l'Opium, 23 1/2.
Mohair, 84.
Soie de Holland, 33 1/2.
Soies Tunisiennes, 2nd qualité, 28 1/2.
Graines jaunes, prix du jour, 7 1/2.
Encours de la Banque, 6 1/2.

LE CRÉDIT DE GALATA.
BULLETIN FINANCIER.

Gaïa, 30 décembre.

L'imposition est donnée : nous voilà lancés dans une nouvelle campagne à la hausse. Le 6 octobre à clôturé à 61 1/2 après quelques variations insignifiantes pendant le jour.

La progression du 5 a continué les hautes valeurs : ainsi, le Crédit général revient à la fin de la journée à 67 1/2, comparé, et L. 17,31 à terme. La Société générale ferme à 67,18 ; la Banque de Constantinople à 8,18 ; la Société ottomane à L. 6 2/3, les Tramways à 13,18.

L'argent continue d'être abondant. La liquidation de la quinaine s'est faite, ainsi que le dénotent les cours élevés enregistrés plus haut, dans des conditions très faciles, à 3/4 de différences en report.

OUVEZ VOS BONS DU 30 DÉCEMBRE.

Chambre de matin... 60 37.
" midi... 61 5.
" soir... 60 34.
Chambre de nuit... 61.
Société générale... L. 13 16.
Crédit général ottoman L. 17 26.
Cheminerie de la Roumélie, Fr. 182.
Tramways... L. 15 65.
" " 2nd... 375.
" " 3rd... 326 75.
Société de Crédit austro-turc... 10 10.
Banque Austro-Ottomane... 8 18.

COURS DES MONNAIES.

Livre anglaise... 110 8.

Pièce de 20 francs... 87 8.

Impérial russe... 89 20.

Douar Krémits... 84 29.

Modjidié d'argent (difference)... 1 45.

Boublik-agio... 105 20.

Médié... 104 25.

C. franc... 110 30.

COURS DES MONNAIES.

Livre anglaise... 110 8.

Pièce de 20 francs... 87 8.

Impérial russe... 89 20.

Douar Krémits... 84 29.

Modjidié d'argent (difference)... 1 45.

Boublik-agio... 105 20.

Médié... 104 25.

C. franc... 110 30.

MOUVEMENT DU PORT

DE CONSTANTINOPLE.

ARRIVÉES DES BATEAUX À VAPOR.

du 29 décembre.

Newcastle, p. à v. angl. Kastros Hall, e. Sheldrake charbon de terre.

— p. à v. angl. Pyrrhe, e. Didon, charbon de terre.

Pandermo, p. à v. angl. Stefano, e. Sparrows, div. march. et pass.

Londres, p. à v. angl. Marquis of Lorne, e. Bell div. march. et pass.

Trieste, p. à v. aust. Vesta, e. Lombardich div. march. et pass.

du 30 décembre.

Marseille, p. à v. fran. Niemen, e. Baerdal div. march. et pass.

du 30 décembre.

Marcelle, p. à v. fran. Gyptis, e. Tha-

mis div. march. et pass.

— p. à v. ital. Segesta, e. Domenuci div. march. et pass.

Trieste, p. à v. aust. Mars, e. Druscoovich div. march. et pass.

Kustendje, p. à v. ott. Lutfi, e. Constanti-

div. march. et pass.

Olesza, p. à v. angl. Marquis of Lorne, e. Bell div. march. et pass.

Smith, p. à v. ital. Caterina, e. Leml div. march. et pass.

Batoum, p. à v. russe Vesta, e. Gergevich div. march. et pass.

Alexandrie, p. à v. russe Anoff, e. Comini-

div. march. et pass.

du 30 décembre.

Trebizond, p. à v. fran. Clyde, e. Gross div. march. et pass.

Smyrne, p. à v. angl. Agia Sofia, e. Bogga div. march. et pass.

Samsoun, p. à v. angl. Cleofala, e. Mar-

tin div. march. et pass.

Olesza, p. à v. fran. Janon, e. Renier div. march. et pass.

Artiski, p. à v. russe Propontida, e. Ca-

tochyan div. march. et pass.

Smith, p. à v. ital. Caterina, e. Leml div. march. et pass.

du 30 décembre.

DEPARTS DES BATEAUX à VAPOR.

du 29 décembre.

Varna, br. ott. Afric, e. Mohamed charbon de

Samsoun, br. br. Omousi, e. Parthenopolis est

du 28 décembre.

Varna, br. ott. Afric, e. Mohamed charbon de

Mont-Athos, br. ott. A. Nicolao, e. Georgios

du 28 décembre.

Syrax, grec br. Oaosia, e. Thermolitis bld

Casa, grec ott. Perval Derya, e. Aranoutzki

div. march.

DÉPÉCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Agence Rouen-Eurasia)

Cours des fonds.

Rente française 3 1/2% rdt. 55 85.

Corse 3 1/2% rdt. 67 65.

Consolidé turc... 55 65.

Espresso Ottomane 1889 215.

Agio... 65 65.

Change sur Londres, 3/m. 105 80.

Change sur Paris, 6/m. 105 80.

Vienne, 30 décembre.

Astro-Ottoman Bank

Railways turcs 77.

Agio 105 80.

Change sur Londres, 9/m. 105 80.

Vienne, 30 décembre.

Astro-Ottoman Bank

Railways turcs 77.

Agio 105 80.

Change sur Londres, 9/m. 105 80.

Vienne, 30 décembre.

Astro-Ottoman Bank

Railways turcs 77.

Agio 105 80.

Change sur Londres, 9/m. 105 80.

Vienne, 30 décembre.

Astro-Ottoman Bank

Railways turcs 77.

Agio 105 80.

Change sur Londres, 9/m. 105 80.

Vienne, 30 décembre.

Astro-Ottoman Bank

Railways turcs 77.

Agio 105 80.

Change sur Londres, 9/m. 105 80.

Vienne, 30 décembre.

Astro-Ottoman Bank

Railways turcs 77.

Agio 105 80.

Change sur Londres, 9/m. 105 80.

Vienne, 30 décembre.

Astro-Ottoman Bank

Railways turcs 77.

Agio 105 80.

Change sur Londres, 9/m. 105 80.

Vienne, 30 décembre.

Astro-Ottoman Bank

Railways turcs 77.

Agio 105 80.

Change sur Londres, 9/m. 105 80.

Vienne, 30 décembre.

Astro-Ottoman Bank

Railways turcs 77.

Agio 105 80.

Change sur Londres, 9/m. 105 80.

Vienne, 30 décembre.</

cette discussion que le titre d'impératrice de l'Iude pourraient blesser la France et le Portugal qui avaient encore des possessions dans l'Iude. Nous nous empressons de déclarer que nous ne sommes pas offensés. Si le Portugal veut se ficher, cela le regarde.

Nous avons dit que les questions religieuses ne devaient être agitées qu'avec une prudence extrême. Les ultramontains subissaient en France les conséquences de la faute qu'ils ont commise en essayant de se placer au-dessus des lois ; il leur a provoqué une réaction où ils perdent certainement plus de terrain qu'ils ne se flattent d'en avoir gagné. Que les libéraux craignent de se préparer, par une erreur semblable, au résultat du même genre ! Le plus sage serait de revenir, de part et d'autre, à ces sages maximes si décriées depuis quelques années, et qui ont pourtant permis à la France de traverser les plus grandes révoltes sans ajouter à ses lentes politiques des lutes de religion.

INTÉRIEUR.

Télégramme adressé au ministère de la guerre par [S. Exc. Ahmed Moukhitar pacha commandant en chef des troupes impériales en Herzégovine.

Gatchko, 31 mars/12 avril.

Le commandant militaire de Banjaluka m'informe qu'uce bande d'insurgés, qui s'était montrée dans la forêt de Metcalca, a été détruite par trois compagnies de troupes impériales envoyées à sa poursuite sous les ordres du major Raïf éclaud. Les insurgés en suite se sont jetés dans six barques pour passer à la rive opposée, et quelques uns d'entre eux se sont dispersés dans les montagnes où ils sont poursuivis par les troupes.

Le gouverneur général de Bosnie communique à la S. Porte les deux télégrammes suivants :

Télégramme du gouverneur de Banjaluka et du colonel Edhem bey en date du 31/4 avril :

Le major Raïf éclaud nous informe que pour empêcher les insurgés, qui avaient été défaites dans la forêt de Metcalca, de passer sur la rive opposée, quelques compagnies de troupes avaient reçu l'ordre de garder divers points, pourvoir servir de ligne de défense. Le 31 mars/12 avril, ces troupes ont vu sur la rivière Verba une barque pouvant contenir deux cents hommes ; après une demi-heure de combat, elles ont coulé à fond la barque avec les insurgés que s'y trouvaient.

Télégramme du gouverneur de Traonik en date du 2/4 avril :

Le détachement de Glamocji parti mercredi du village d'Ojlik, après une heure et demie de marche, a rencontré les insurgés à Vravnik. Un premier attaque a suffi pour refouler les insurgés de leurs positions. Les troupes ont alors continué leur marche en avant. Un second combat a eu lieu à Kara-Tepé, où les rebelles ont subi une nouvelle défaite ; ils se sont enfuis dans les montagnes.

Ces nouvelles me sont parvenues par un courrier spécial, qui vient d'arriver du champ de bataille.

Télégramme adressé à la S. Porte par la valy de Bosnie, en date du 2/4 avril.

Le gouvernement de Belkît (Bishatch) m'informe que la colonne mobile des troupes impériales, de Névin, a rencontré dans la campagne de Roditch une bande d'insurgés, avec lesquels elle a engagé le combat. Les insurgés, qui ont eu vingt huit morts et plusieurs blessés, se sont enfuies par des barques sur la rive opposée. Pieuxieurs d'entre eux ont été noyés pendant la traversée. Les troupes n'ont eu que cinq blessés.

Dans un autre combat qui a eu lieu dans les forêts de Soukhryé, canion de Croupa, les insurgés ont été également mis en déroute. Ils ont eu soixante morts et quelques blessés. Les pertes des troupes consistent en trois blessés.

La Politische Correspondenz a reçue des bords de l'Uusa une lettre, qui donne des détails sur les combats livrés récemment en Bosnie et dans lesquels il est dit : « Nul doute que les opérations ne soient dirigées par des Serbes, venus de la principauté. On a importé de Serbie non seulement 25 mille fusils, de l'argent et des provisions, mais encore des incisives. Ce sont des officiers serbes qui dirigent aujourd'hui le mouvement. Partout l'on entend : « Courage, dans quinze jours il y aura 200,000 Serbes en Bosnie ! »

Il va sans dire que nous laisons à la foule viennoise la responsabilité de ces nouvelles. Quant au chiffre de 200,000, il porte en lui-même sa réfutation.

On lit dans le *Freundebauft* :

« Les puissances n'ont pas de l'épaisseur d'un cheveu au-delà des propositions de réformes faites par la Porte ottomane et garanties par elles. On a éprouvé avec ces propositions la mesure des concessions possibles et, si les insurgés ne veulent pas se contenter de ce qu'on leur offre et de ce qu'ils ont garanti par les puissances, qu'ils laissent ce que bon leur semblera, qu'ils persistent, à leurs propres risques et périls, dans leur résistance. »

L'Autriche regretterait tout au point de vue humanitaire que pour des raisons politiques, ce facteur revirement, mais elle renoncerait à toute autre tentative de médiation avec la conscience d'avoir rempli honnêtement son devoir, et son action se bornerait à isoler autant que possible le foyer de l'insurrection, à empêcher que ce manque à son propre loit. »

Voilà la difficulté.

On lit dans la Correspondance austro-allemande du 12 :

On signale de la frontière croato-bosniaque un développement du mouvement insurrectionnel en Bosnie. Si le gouvernement autrichien, dit un rapport écrit sur les lieux, n'est pas en mesure de faire pénétrer immédiatement dans ce vilayet un corps de troupes d'au moins 20,000 hommes, le soulèvement prendra là de bien autres proportions qu'en Herzégovine. La Croatie turque semble aussi en effervescence.

Il paraît que Monkhsar pacha, après être parti de Gasko, vendredi ou samedi, avec dix-sept bataillons pour aller ravitailler Nikisch, à rencontrer sur la route un certain nombre d'insurgés, auxquels seraient venus se joindre beaucoup d'autres.

malade, vous aussi ? Avez-vous oublié que ma parole vous était engagée ?

Palmer lui baissa la main et sourit. La paix rentra dans son cœur.

Laurens t'as-tu dire, le lendemain, qu'il voulait aller en Suisse pour chercher de se rétablir. Le clinique de l'Italie ne lui convenait pas : c'était la vérité.

— Mon ami, je crois que j'ai bien compris. Vous vous êtes guérie l'âme et le corps.

Vous avez répondu à la voire. Il est ravi, votre pauvre enfant ! A présent, que voulez-vous faire ?

— Le quitter pour toujours, répondit Thérèse, ou, du moins, ne le revoir qu'après des années. S'il retourne en France, je reste en Italie, et, s'il reste en Italie, je retourne en France. Ne vous ai-je pas dit que celle était ma résolution ? C'est parce qu'elle est bien arrêtée que je retardais encore le moment des adieux.

Le sacrement qu'il y aurait une crise inévitable, et je ne voulais pas le laisser sur cette crise.

— Y avez-vous bien songé, Thérèse ? Dès Palmer rêveur. Etes-vous bien sûre de ne pas fuir au dernier moment ?

— J'en suis sûre.

— Cet homme-là me paraît irrésistible dans la douleur. Il arracherait la peau des os, trahisse d'une pierre et pourtant, Thérèse, si vous lui cédez, vous êtes perdue, et lui avec vous. Si vous l'aimez encore, songez que vous ne pouvez le sauver en le quittant !

— Je le sais, répondit Thérèse ; mais que dites-vous donc là, mon ami ? Etes-vous

On dit que les insurgés ne s'attendaient pas à un si grand déploiement de forces de la part du général ottoman et qu'ils étaient accusés au combat avec très peu de munitions. Ils songeaient sans doute aux fêtes de Pâques plutôt qu'à un combat dans les dernières journées de la semaine sainte. Cette idée est entrée peut-être aussi dans les calculs du commandant en chef des troupes impériales.

Il est à souhaiter que de prompts éclaircissements soient publiés sur cette nouvelle rencontre.

NOUVELLES DIVERSES.

Le grand vizir restera chez lui, dimanche, par une conférence financière, n'a pu se rendre au conseil des ministres, qui a eu lieu ce matin sous la présidence de Youssouf Kiamal pacha. Bien sûr, mais croire que l'égaré du projet Rose, Stanhope, etc., n'a rien sera délibérément cocu avec la publication des procès-verbaux. En cela, ce ne saurait être les mêmes.

Nous apprenons que le marcher Yaver pacha est nommé vîl d'Ercemir et commandant en chef de l'armée d'armée.

Ibrahim Bessim pacha, fonctionnaire à la section de la dette générale, est nommé chef du bureau des comptes du ministère des finances et promu à cette occasion au rang de amîd-amîd.

Hafiz Said étend, président du conseil de la Ligue Civile, vient de recevoir la décoration de l'Ordre ottoman.

Husni bey, mouhassîn du même département, les conseillers Midjîb bey et Bébi bey ont reçu le Méjidîli de 3^e classe.

Le Djérîd annonce la mort de Nachir émir, chef du bureau des archives au ministère des affaires étrangères.

C'était un fonctionnaire estimé.

Nous apprenons l'attribution de l'autorité sur un iconostase qui résulte de la position des prières de Galata Serâ, qui donnent sur la cour de l'Yedîz imperial. Les détails ne permettent d'aucun appui qu'il s'agit d'un filon à escamoté de Galata-Serâ.

Un même jour, dans l'aprîs midi, un voyageur Anglais en sortant de l'église de Saint-Maurice en compagnie de sa femme, s'est aperçu que son sac à main avait été volé.

— J'ai examiné les empreintes faites en ciré d'un médaillon trouvé par un paysan à Tâkîdrîgh ou Rodosso. Nous avons nommé ces empreintes à M. le docteur Dethier, directeur du musée impérial. Voici ce qu'il a dit :

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

— L'empereur a été informé de l'incident et a été informé par l'empereur.

</div

Attendu que la solidarité est de droit en matière de société commerciale de la part des associés, vis-à-vis des tiers ;

Attendu qu'à partie du principe de la solidarité le créancier peut s'adresser pour le paiement de son dû à celui des débiteurs qu'il veut chasser ;

Attendu que Thoussery n'a pas livré la totalité des objets inscrits sur la facture dont il réclame le paiement ; mais qu'il a offert et offre encore d'en opérer la livraison ;

Attendu que Gros succombe ;

« Témoins : »

« Dès lors l'opposition formée par le sieur Gros auverra le jugement de défaut du 5 novembre 1876 mal fondé. »

« En conséquence l'échoue. »

« Déclare que le dit jugement sortira son effet et convaincra qu'il sera exécuté selon sa forme et tenue. »

« Condamne Gros en tous les dépons. »

Afaires M... contre B...
M. M... a formé arrêté entre les mains de MM. P. et J. L... frères et M. A. O. T... adjets remises sur toutes les sommes ou valeurs qui se trouvent actuellement ou pourront ultérieurement se trouver dans leurs possessions et qui appartiennent à MM. C. B...
Ceux susdits arrêtés furent faits pour avoir sûreté et paiement d'une somme de 18,500 fr. 86 centimes soumise le 29 novembre 1875 au profit de M. M... par le sieur B...
Et 5° du 5 pour cent sur le montant de la partie qui reviendra au dit sieur B... dans la succession T. codées par le dit acte au sieur M...
Par requête du 23 mars 1876 ce dernier demandait la dénonciation au sieur B... de la saisie-arrêté et son assignation devant le Tribunal consulaire de Constantinople à l'effet de s'entendre condamné à lui payer aux époux que sont fixées les sommes sus-mentionnées ; voire déclarer la dite opposition bonifiée et valable ; voire dire en outre que toutes les sommes dont les tiers misent seront débiteur et pourraient être débiteur à la disposition de tout jugeur qui lui porterait un décret.

Or, M. Willm en Sextos, le plus fort joueur de M. M... accusé d'avoir été, devant la Bourse, aux frais de l'assurance des joueurs de New-York pour disputer à M. Vigouroux non seulement la course d'une valeur de 3,000 fr. et l'enjeu de 5,000 fr., mais encore le titre de premier juteux du monde.

M. Sextos avait apporté son billet, sur lequel son adversaire s'était probablement exercé. Ce billet, monté dans la salle des concerts de l'hôtel, est très-discret ; ses heures auxiliaires sont garnies de couteau-durci. Six cents personnes étaient présentes, et un grand nombre de dames assistaient à ce match des hommes des salons. Le prix des places était de 5, 10 et 20 fr. Des paris importants étaient engagés. La partie était de 600 francs. Elle commença à sept heures, elle n'a fini qu'à minuit et demi. M. Vigouroux a obtenu des gains de 102 et 104 points ; Sextos de 75 et 429 points. Le premier fut sorti vainqueur de la partie. M. Sextos a fait que 463 points.

Quant à ses compagnons, aidés par les personnes alcooliques, il était resté au milieu de l'incendie.

Les secours sont arrivés promptement, et on a pu concourir le feu après une heure d'un travail énergique. Les autres pièces de la maison n'ont pas été atteintes. Toutes les locataires se sont sauvées dans les costumes les plus légers, en poussant des cris d'affroi.

Quand on est entré dans la chambre où avait éclaté l'incendie, on a trouvé le meubles N... à peu près carbonisé, au milieu des débris calcinés. On a recueilli ces restes humains, qui ont été identifiés. Toutes les locataires se sont sauvées dans les costumes les plus légers, en poussant des cris d'affroi.

Les parties matrimoniales sont peu importantes ; le feu a consumé le bâti de lit, les matelas, les parisiennes, la fenêtre et quelques vêtements moelleux qui se trouvaient dans la pièce.

Mais le bruit qu'un homme mort brûlé a attiré beaucoup de monde pendant toute la journée ; des sergents de ville maintenaient les portes.

Des voleurs enlevaient de la chambre les débris de meubles et les descendantes sur la chaussée. Pour procéder au déblaiement, on a fait évacuer la maison.

(Continuation)

Un match ou 640 de billard, auquel assistaient des amateurs français et étrangers, a eu lieu au Grand-Hôtel à Paris.

Pour faire comprendre tout l'intérêt qui s'y attachait, le Siège rappelle que, dans un tournoi international tenu à New-York, M. Vigouroux, de Toulouse, avait porté le prix d'honneur consistant en une coupe en argent, chez d'œuvre d'orfèvrerie ; mais sous la condition suspensive qu'il se marierait, pendant dix mois, à la disposition de tout joueur qui lui porterait un décret.

Or, M. Willm en Sextos, le plus fort joueur de M. M... accusé d'avoir été, devant la Bourse, aux frais de l'assurance des joueurs de New-York pour disputer à M. Vigouroux non seulement la course d'une valeur de 3,000 fr. et l'enjeu de 5,000 fr., mais encore le titre de premier juteux du monde.

M. Sextos avait apporté son billet, sur lequel son adversaire s'était probablement exercé. Ce billet, monté dans la salle des concerts de l'hôtel, est très-discret ; ses heures auxiliaires sont garnies de couteau-durci. Six cents personnes étaient présentes, et un grand nombre de dames assistaient à ce match des hommes des salons. Le prix des places était de 5, 10 et 20 fr. Des paris importants étaient engagés. La partie était de 600 francs. Elle commença à sept heures, elle n'a fini qu'à minuit et demi. M. Vigouroux a obtenu des gains de 102 et 104 points ; Sextos de 75 et 429 points. Le premier fut sorti vainqueur de la partie. M. Sextos a fait que 463 points.

À l'audience, le sieur B... a reconnu devoir à M. M... la somme par lui réclamée et déclaré ne point s'opposer à ce que la saisie fût validée. Il a conservé seulement que cette mesure était inopérante, les frères L... et M. A. O. T... n'étant réellement pas des débiteurs et ne pouvant jamais le déclarer, puisqu'ils n'étaient vis-à-vis de lui que de simples bailleurs de fonds.

Ses deux contradicteurs l'tribunaux l'accusaient de faire une question qui a placé la question sur son véritable terrain.

« Attendu que le sieur M. B... reconnaît débiteur envers le sieur B... de la somme par lui réclamée et l'aurait à titre d'avances, ainsi que du 5 pour cent à prouver sur la partie qui sera attribuée au dit sieur B... sur le résultat de la liquidation de la succession T. ;

« Attendu que dès lors rien ne s'oppose à ce que la condamnation au paiement de la dite somme soit prononcée et qu'il soit retenue acte au sieur B... de sa déclaration qu'il se reconnaît débiteur du 5 pour cent de sa partie ;

« Attendu que tout créancier peut saisir en justice des tiers, les sommes et intérêts appartenant à son débiteur, ou s'opposant à leur remise ;

« Attendu que le sieur M. a, par le droit formé opposition entre les mains des frères P. et J. L. et du sieur D. T. à la ramise des sommes qu'il devait ou pourroit devoir à l'avocat du 5 pour cent à prouver sur la partie qui sera attribuée au dit sieur B... sur le résultat de la liquidation de la succession T. ;

« Attendu que dès lors rien ne s'oppose à ce que la condamnation au paiement de la dite somme soit prononcée et qu'il soit retenue acte au sieur B... de sa déclaration qu'il se reconnaît débiteur du 5 pour cent de sa partie ;

« Que de plus il a affirmé en amont de ses avances, le 30 juin prochain :

« Par son motif :

« Reçut acte au sieur B. de sa déclaration qu'il est débiteur du sieur M. de la somme de 18,599 fr. 86 centimes remboursable le 30 juillet prochain ;

« Débuter encore du 5/0 sur la partie qui lui reviendra dans la liquidation de la succession T., condamne le sieur B. à payer au sieur M. la dite somme de 18,599 fr. 86 centimes avec intérêts au taux de 5 pour cent à partir du 30 juillet prochain ;

« En conséquence, déclare bonne et valable la somme ainsi mise en mains de MM. L... frères et A. T. ;

« Permet au sieur M. de donner la date opposition les suites qu'il comporte ;

« Dit qu'il n'y a pas lieu de statuer sur les autres conclusions des parties ;

« Condamne B. aux dépens. »

Avocat plaidant M. Lechevalier et M. Graniell.

L. M. apose,

Licencié en droit de la Faculté d'Aix.

M. M. N., voyageur de commerce, arrivé à Paris, avait, après avoir fait soixante lieues en chemin de fer, coûteusement diné, puis, ayant visité quelques établissements publics où il s'était livré à des libations nombreuses, il était venu s'écouter dans une maison de la Rue Feydeau.

Il a ensuite continué, puis s'était couché tout avançant dans la nuit. Vers quatre heures du matin, la femme résidée avec lui fut réveillée par une chaleur intense, elle vit la chambre en flammes.

La bougie qui avait été laissée allumée sur la table de nuit avait mis le feu aux rideaux. Le lourd sommier dans lequel l'homme et la femme étaient plongés, les avait empêchés de s'apercevoir de l'incendie, et de cet instant, la femme fut réveillée, la chambre offrant l'aspect d'une tourmente.

Les flammes masquaient la porte : cette fillette, ne trouvant pas d'issue, affolée de terreur, se précipita de la fenêtre de la chambre située au deuxième étage.

Dans sa chute, elle s'est brûlée la cuisse et contusionnée d'autres parties du corps. Elle a été relevée dans un état très grave et transportée à l'hôpital. On a dû, au préalable, lui tourner des vêtements, car elle avait fait un saut périlleux presque nu.

Quant à ses compagnons, aidés par les personnes alcooliques, il était resté au milieu de l'incendie, on a pu concourir le feu après une heure d'un travail énergique. Les autres pièces de la maison n'ont pas été atteintes. Toutes les locataires se sont sauvées dans les costumes les plus légers, en poussant des cris d'affroi.

Les secours sont arrivés promptement, et on a pu concourir le feu après une heure d'un travail énergique. Les autres pièces de la maison n'ont pas été atteintes. Toutes les locataires se sont sauvées dans les costumes les plus légers, en poussant des cris d'affroi.

Kavag : on donne maintenant la question à ce point de vue d'un décret français qui, sans s'occuper des désirs de l'Italie, veut simplement détruire l'ambassade spirituelle de la France à Rome par acte anti-clérical.

Ce sujet est peut discuter, je pense, trois directions d'idées anti-clérielles.

Les uns veulent la suppression des relations officielles de la France avec le papauté. Ce serait la tendance radicale.

D'autres se contenteraient d'une diminution de ces rapports. Ils diront : Qu'il y ait, pris de l'ambassade de France en Italie un divorce, tout le monde est content et personne ne comprend rien à cette panique.

Une troisième classe d'experts, une transformation de la représentation française près de la papauté. La disent : Qu'un ecclésiastique français soit chargé à Rome, des intérêts catholiques.

Si je ne me trompe, on peut ramener à ces trois choses les diverses théories qui se produisent en cette question.

J'indique rapidement les défauts et les inconvenients de ces trois systèmes.

Le système de radicalisme. — Il faut séparer l'église de l'Etat, et par conséquent, dit-on, supprimer nos relations officielles avec le pape.

Soit ! Mais il semble qu'il faudrait procéder par ordre. Supprimez d'abord le concordat, créez un régime de séparation qui est votre idéal, ou de moins déterminer le bien, définissez-le, pour faire une œuvre d'hommes politiques vraiment graves, et non une œuvre d'improvisation incertaine. Et quand votre plan sera mis pour la pratique, proposez ce détail, cette conséquence, la suppression des relations ecclésiastiques avec le Vatican. Mais démontez d'abord le système, mais préparez, mais prévoyez, et alors s'expliquera de quoi il s'agit.

Système de l'assimilation par l'union de la législation religieuse à la législation italienne. — C'est une impossibilité pour le moment. La pape ne recevra probablement pas votre chargé d'affaires dépendant de la légation de France en Italie. Ce régime ne sera possible que dans le cas, probablement fort délicat, où une conciliation se sera opérée entre l'Italie et la Papauté.

Système de transformation. — Ce qu'il faut faire à Rome, pour représenter les intérêts catholiques français, c'est une mission à caractère ecclésiastique. Au lieu d'en haïsser l'ambassadeur, il faut l'aimer, et d'adopter une politique de paix et d'amitié avec l'ambassadeur italien, et d'envoyer des familles plus générales et d'admettre plus facilement un général dans l'ambassadeur. Il faut, dans l'ambassadeur cardinal de Borgia, ou, dans l'ambassadeur des luthériens, ou de ces autres personnes.

Cette solution soulevera plus d'une objection.

Créer-il d'avancer près du Vatican, de grands personages ecclésiastiques, des cardinaux, des évêques ? Il serait curieux que la voie ouverte par M. Tirard aboutit à une pratique d'autre siècle. Rappelons, à la résurrection du cardinal de Borgia, ou, dans l'ambassadeur des luthériens, ou de ces autres personnes.

Ca n'est certes point de ce que vous.

Ca qu'il imagine, c'est une mission d'ordre ecclésiastique d'ordre ecclésiastique, quelque considérable.

Grande et modeste, ces envoyés ecclésiastiques seront des instruments du Vatican. Les ambassadeurs laïques conservent une certaine force de résistance vis-à-vis de la papauté. Le cardinal de Corseille, comme je m'aîne à le nommer, dépendait l'appellation que tout le monde lui applique, est rempli de dévouement pour la personne de Pie IX ; cependant, il lui a plus d'une fois fait entendre de sages avis sur les questions françaises, ou la catholicisme, comme parti, si ce n'est pas maléfique. Que ferait, en pareil cas, votre ambassadeur au maximum long ? Il recevrait des instructions et des ordres.

Mais ce devraient être des ecclésiastiques qui ne sont pas dépourvus de sens et d'aptitude pour faire des missions diplomatiques.

Créer, à l'ambassadeur, une mission ecclésiastique qui soit qualifiée de « poste », dans l'Église.

Cela conduira, pour le moment, à une confusion assez grande, mais cela va venir.

Il ne s'agit point d'éternité. On parle ici de l'heure présente ; et l'on doit qu'en matière politique et diplomatique, il y a temps pour parler et temps pour faire, faire pour aller au bout et temps pour voir venir.

— Bienvenue.

On écrit de Berne :

La presse allemande et la presse suisse se dispute au sujet du Gotthard. Les journaux allemands précisent que l'ouverture de l'ouvrage sera effectuée dans l'automne prochain.

Le journal allemand, qui est un quotidien, écrit : « C'est-à-dire que vous

l'ouvrirez au début de l'automne, lorsque les préfets de police, à l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

Il conclut : « Je crois que, pour le moment, je pense qu'il sera sage de laisser dormir la question de l'ambassade spirituelle.

On dira : mais cela ne peut pourtant pas durer éternellement. Laissez dormir les questions n'est pas les résoudre.

Il ne s'agit point d'éternité. On parle ici de l'heure présente ; et l'on doit qu'en matière politique et diplomatique, il y a temps pour parler et temps pour faire, faire pour aller au bout et temps pour voir venir.

— Bienvenue.

On écrit de Berne :

La presse allemande et la presse suisse se dispute au sujet du Gotthard. Les journaux allemands précisent que l'ouverture de l'ouvrage sera effectuée dans l'automne prochain.

Le journal allemand, qui est un quotidien, écrit : « C'est-à-dire que vous

l'ouvririez au début de l'automne, lorsque les préfets de police, à l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

Il conclut : « Je crois que, pour le moment, je pense qu'il sera sage de laisser dormir la question de l'ouverture du Gotthard, jusqu'à ce que l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

— Bienvenue.

On écrit de Berne :

La presse allemande et la presse suisse se dispute au sujet du Gotthard. Les journaux allemands précisent que l'ouverture de l'ouvrage sera effectuée dans l'automne prochain.

Le journal allemand, qui est un quotidien, écrit : « C'est-à-dire que vous

l'ouvririez au début de l'automne, lorsque les préfets de police, à l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

Il conclut : « Je crois que, pour le moment, je pense qu'il sera sage de laisser dormir la question de l'ouverture du Gotthard, jusqu'à ce que l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

— Bienvenue.

On écrit de Berne :

La presse allemande et la presse suisse se dispute au sujet du Gotthard. Les journaux allemands précisent que l'ouverture de l'ouvrage sera effectuée dans l'automne prochain.

Le journal allemand, qui est un quotidien, écrit : « C'est-à-dire que vous

l'ouvririez au début de l'automne, lorsque les préfets de police, à l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

Il conclut : « Je crois que, pour le moment, je pense qu'il sera sage de laisser dormir la question de l'ouverture du Gotthard, jusqu'à ce que l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

— Bienvenue.

On écrit de Berne :

La presse allemande et la presse suisse se dispute au sujet du Gotthard. Les journaux allemands précisent que l'ouverture de l'ouvrage sera effectuée dans l'automne prochain.

Le journal allemand, qui est un quotidien, écrit : « C'est-à-dire que vous

l'ouvririez au début de l'automne, lorsque les préfets de police, à l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

Il conclut : « Je crois que, pour le moment, je pense qu'il sera sage de laisser dormir la question de l'ouverture du Gotthard, jusqu'à ce que l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

— Bienvenue.

On écrit de Berne :

La presse allemande et la presse suisse se dispute au sujet du Gotthard. Les journaux allemands précisent que l'ouverture de l'ouvrage sera effectuée dans l'automne prochain.

Le journal allemand, qui est un quotidien, écrit : « C'est-à-dire que vous

l'ouvririez au début de l'automne, lorsque les préfets de police, à l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

Il conclut : « Je crois que, pour le moment, je pense qu'il sera sage de laisser dormir la question de l'ouverture du Gotthard, jusqu'à ce que l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

— Bienvenue.

On écrit de Berne :

La presse allemande et la presse suisse se dispute au sujet du Gotthard. Les journaux allemands précisent que l'ouverture de l'ouvrage sera effectuée dans l'automne prochain.

Le journal allemand, qui est un quotidien, écrit : « C'est-à-dire que vous

l'ouvririez au début de l'automne, lorsque les préfets de police, à l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

Il conclut : « Je crois que, pour le moment, je pense qu'il sera sage de laisser dormir la question de l'ouverture du Gotthard, jusqu'à ce que l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

— Bienvenue.

On écrit de Berne :

La presse allemande et la presse suisse se dispute au sujet du Gotthard. Les journaux allemands précisent que l'ouverture de l'ouvrage sera effectuée dans l'automne prochain.

Le journal allemand, qui est un quotidien, écrit : « C'est-à-dire que vous

l'ouvririez au début de l'automne, lorsque les préfets de police, à l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

Il conclut : « Je crois que, pour le moment, je pense qu'il sera sage de laisser dormir la question de l'ouverture du Gotthard, jusqu'à ce que l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

— Bienvenue.

On écrit de Berne :

La presse allemande et la presse suisse se dispute au sujet du Gotthard. Les journaux allemands précisent que l'ouverture de l'ouvrage sera effectuée dans l'automne prochain.

Le journal allemand, qui est un quotidien, écrit : « C'est-à-dire que vous

l'ouvririez au début de l'automne, lorsque les préfets de police, à l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

Il conclut : « Je crois que, pour le moment, je pense qu'il sera sage de laisser dormir la question de l'ouverture du Gotthard, jusqu'à ce que l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

— Bienvenue.

On écrit de Berne :

La presse allemande et la presse suisse se dispute au sujet du Gotthard. Les journaux allemands précisent que l'ouverture de l'ouvrage sera effectuée dans l'automne prochain.

Le journal allemand, qui est un quotidien, écrit : « C'est-à-dire que vous

l'ouvririez au début de l'automne, lorsque les préfets de police, à l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

Il conclut : « Je crois que, pour le moment, je pense qu'il sera sage de laisser dormir la question de l'ouverture du Gotthard, jusqu'à ce que l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

— Bienvenue.

On écrit de Berne :

La presse allemande et la presse suisse se dispute au sujet du Gotthard. Les journaux allemands précisent que l'ouverture de l'ouvrage sera effectuée dans l'automne prochain.

Le journal allemand, qui est un quotidien, écrit : « C'est-à-dire que vous

l'ouvririez au début de l'automne, lorsque les préfets de police, à l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

Il conclut : « Je crois que, pour le moment, je pense qu'il sera sage de laisser dormir la question de l'ouverture du Gotthard, jusqu'à ce que l'ambassadeur libéral, des hommes qu'il a qualifiés de « poste », dans l'Église comme il le recevra !

— Bienvenue.

18^e ANNÉE 1873
UN NOMBRE : 1 PLASTRE

N° 3318.

MARDI 31 DÉCEMBRE

UN NOMBRE : 1 PLASTRE

N° 3318.

LE COURRIER D'ORIENT
JOURNAL QUOTIDIEN.

REDACTION.

Adresser toutes les lettres et communications relatives à la rédaction, au Rédacteur en chef, au bureau du journal.

Les manuscrits déposés ne sont pas renvoyés.

CONTRIBUTION, 30 DECIMES.

Le Journal des Débats espère beaucoup de la situation et croit que tout flaire par l'organisation de la République conservatrice. Nous lui donnons acte de son optimisme et dévoilons de tout cœur que nous ne vivons à la travers de si belles espérances, qu'il est difficile cependant de partager entièrement après toutes les intrigues, toutes les embûches et tout le malvaise volonté qu'a montré une grande partie de l'Assemblée depuis le réveillon de Noël :

Le président de la république s'est rendu, en effet, à la commission des Travaux, accompagné de M. Duflau. Il s'est placé, l'ayant pour accusateur et pour témoins, sur le terrain, toujours indifférent, du Message et du discours prononcé le 29 novembre. Anciens inventaires dès lors se peut plus exiger ; l'équivocité, qui tant est qu'il y ait eu, disparaît. Les concessions à la droite, les verrières et les draperies à la gauche et à M. Gambetta, qui ont été les plus appréciées de ces conséquences du discours de M. Duflau, ne perdent rien de leur valeur, mais elles sont expiquées. Ces concessions ont donné à la partie de l'Assemblée qui a la majorité dans la commission des Travaux toutes les satisfactions que le gouvernement pouvait lui accorder, sans rien livrer de sa politique éminemment autoritaire. Elles ont l'avantage d'avoir scellé cette partie de l'Assemblée toute échappatoire ou toute objective dénuée à la perspective immédiate d'issue de nos pourvoir pour dominer de la forme actuelle de gouvernement l'organisme dont il a besoin pour vivre et durer.

Le droit opposé à M. Thiers ses managements savoure la gaule qui a mis sur nos drapés : radicalisme, et savoure les « personnes vénérables » qui agitent le pays instantanément pour eux, mais dangereusement pour le pays. M. Thiers n'a que les managements qu'il faut et qui conviennent à un chef d'Etat, qui convaincra même à un ministre personnel de ses collègues. Mais celle qui ministre n'est pas obligé à se tenir assis que le Président dans cette réserve acrûpissante il peut causer nos malheurs à blâmer, comme M. Thiers l'a fait amplement, les doctrines sociales qu'il se partage pas ; il peut se croire moins de reprendre et de morigerne personnellement un collègue dont il est d'ailleurs l'ancien au barreau, qui est bien jeune a priori de lui, qu'il a vu, comme on dit, « pas plus bas que cela ».

M. Duflau a donc donné cette satisfaction à la droite sans se faire trop de peine à lui-même. Oui, mais ces rauvilles signes voulent dire : Vous voyez bien que nous sommes des conservateurs et que nous ne vous tendons pas une main amie des radicaux. Vous ne vous plai-

rez plus de notre indulgence. Donc vous n'avez rien à craindre et vous pouvez nous suivre.

M. Duflau a donc encore une astuce aux méconnaissants.

La République est le gouvernement légal, avoué M. Thiers. La droite se avait été fort offensée. Eh bien ! non, dit M. Duflau, elle est encore provisoire.

Provisoire, à la bonne heure ! — Qui,

mais cela voulait dire : Elle est provisoire, c'est au mal ; il vous appartient de faire qu'elle ne le soit plus et d'exercer dans ce but le pouvoir que vous avez.

Mes déclamations étaient sincères, elles devaient être discutées, et le discours de M. Duflau a fait matière d'aide à un si heureux résultat.

C'est avec cette situation améliorée vis-à-vis des membres de la droite que M. Thiers s'est présenté à la commission des Travaux où la droite est en forte majorité. Cette commission se rendra-t-elle malicieuse aux nécessités que M. Thiers lui a exposées d'une manière si pressante, dans le langage habile et simple à la fois qui lui est caractéristique ? Nous n'en sommes pas certains, ce serait trop dire, mais nous l'espérons. L'espérance n'est pas seulement une vertu théologale, c'est aussi une vertu politique. Quelques membres de la droite extrême qui figurent dans la commission, se désarmeraient. Ils ont reçu des injonctions et des interdictions royales auxquelles ils se croient peut-être tenus à obéir. Nous avons la confiance que d'autres, en plus grand nombre, nous engagerez, sacrifierez patriotiquement leurs préférences et agiront efficacement avec le Président de la République pour maintenir cette République conservatrice à l'ombre de laquelle le pays se réveille. Si c'était une illusion, si nous avions trop bonne opinion de la sagacité de la commission, le débat sera porté devant la Chambre et il y trouvera, sous un sombre persuasif, meilleure fortune. Il nous semble impossible que l'Assemblée, qui se considère investie de pouvoir d'organiser un gouvernement régulier, se refuse à l'exercer au mépris d'une nécessité évidente et refuse un même temps de céder cette tâche pressante à une autre assemblée. La République conservatrice sera donc organisée, car si l'Assemblée ne veut pas se dissoudre, le paysan ne veut pas mourir.

La dissolution.

Le Sénat calcule approximativement que les signatures recueillies jusqu'à présent dépassent le chiffre, d'un million et ce n'est, ajoute-t-il, qu'un commencement :

Le mouvement dissolutionniste prend dans la France entière des proportions que nous n'aurions pas même osé prévoir. Les départements nous renvoient des feuilles

s'essoufflent. Le bonheur j'oublie tout de même, si quelqu'un ne se sente riez, je ne me sens pas malade. Ainsi, je lis dans une base tempête de nos voix, et que l'espérance qu'il sera bientôt ici. Il paraît alors presque que le père Locot pourra être nous donner de ses nouvelles et nous sommes très contents.

C'est agir ce bonheur, madame Fanchette, et vous en êtes reconquise en apprenant que Jacques, auquel ne dédaignez leur, doit être parti aujourd'hui, et qu'il arrivera sûrement à huit jours, parce qu'il prendra les voitures.

Dieu soit loué, reprit Fanchette ; père Locot, je vous tiens de tout mon cœur. Ce pauvre garçon nomme il doit se rejoindre à retrouver le pays ! Et puis je pense qu'il renverra quelque temps avec nous.

On l'assure, car il dit qu'il n'a pas grandi sans faire la bête malencontreuse, répondit le vieux Locot, en se levant et en s'appuyant sur les bâtons de Fanchette pour rentrer dans sa cabane. Mais venez prendre un morceau et un verre de vin. Monsieur Michelot, vous ne refuserez pas de manger la soupe avec nous ?

— Oh ! l'assure, car il dit qu'il n'a pas grandi sans faire la bête malencontreuse,

répondit le vieux Locot, en se levant et en s'appuyant sur les bâtons de Fanchette pour rentrer dans sa cabane. Mais venez prendre un morceau et un verre de vin. Monsieur Michelot,

vous ne refuserez pas de manger la soupe avec nous ?

— Eh bien, ma belle enfant, comment vous en vez ? Vous venez sans doute sauver des nouvelles de votre bien-aimé comme dans le conte de Cendrillon.

— Oui, monsieur Michelot, répondit Fanchette, ma mère ne sera pas fâchée de le revoir,

qu'il aille se coucher, mais ne veuillez pas en contester, mais

FEUILLETIN DU COURRIER D'ORIENT.

JACQUES

CHAPITRE V.

Les Étrangers.

En sortant de la messe, Catherine et sa famille furent trouver le père Locot pour savoir s'il avait reçu des nouvelles de son garçon. Le bonhomme fut évidemment mal en point, mais dévorait un peu de pain et buvait du vin. Il fut évidemment étonné de trouver Catherine dans la nef de l'église.

— Oui, monsieur Michelot, répondit Fanchette, ma mère ne sera pas fâchée de le revoir, quelques-uns de leur souhaiter la bienvenue, et ajoutera quelques anecdotes à celles qui

étaient déjà dans la nef.

s'ont tous naturel. Le bonheur j'oublie tout de même, si quelqu'un ne se sente riez, je ne me sens pas malade. Ainsi, je lis dans une base tempête de nos voix, et que l'espérance qu'il sera bientôt ici. Il paraît alors presque que le père Locot pourra être nous donner de ses nouvelles et nous sommes très contents.

C'est agir ce bonheur, madame Fanchette, et vous en êtes reconquise en apprenant que Jacques, auquel ne dédaignez leur, doit être parti aujourd'hui, et qu'il arrivera sûrement à huit jours, parce qu'il prendra les voitures.

Dieu soit loué, reprit Fanchette ; père Locot, je vous tiens de tout mon cœur. Ce pauvre garçon nomme il doit se rejoindre à retrouver le pays ! Et puis je pense qu'il renverra quelque temps avec nous.

On l'assure, car il dit qu'il n'a pas grandi sans faire la bête malencontreuse, répondit le vieux Locot, en se levant et en s'appuyant sur les bâtons de Fanchette pour rentrer dans sa cabane. Mais venez prendre un morceau et un verre de vin. Monsieur Michelot,

vous ne refuserez pas de manger la soupe avec nous ?

— Oh ! l'assure, car il dit qu'il n'a pas grandi sans faire la bête malencontreuse,

répondit le vieux Locot, en se levant et en s'appuyant sur les bâtons de Fanchette pour rentrer dans sa cabane. Mais venez prendre un morceau et un verre de vin. Monsieur Michelot,

vous ne refuserez pas de manger la soupe avec nous ?

— Eh bien, ma belle enfant, comment vous en vez ? Vous venez sans doute sauver des nouvelles de votre bien-aimé comme dans le conte de Cendrillon.

— Oui, monsieur Michelot, répondit Fanchette, ma mère ne sera pas fâchée de le revoir,

qu'il aille se coucher, mais ne veuillez pas en contester, mais

étaient déjà dans la nef.

— Oui, monsieur Michelot, répondit Fanchette, ma mère ne sera pas fâchée de le revoir, quelques-uns de leur souhaiter la bienvenue, et ajoutera quelques anecdotes à celles qui

ABONNEMENTS.

60 AR. 30 FRANCS.— 60 AR. 37 FRANCS.— 100 AR. 48 FRANCS. — 100 AR. 55 FRANCS. — 100 AR. 60 FRANCS. — 100 AR. 65 FRANCS. — 100 AR. 70 FRANCS. — 100 AR. 75 FRANCS. — 100 AR. 80 FRANCS. — 100 AR. 85 FRANCS. — 100 AR. 90 FRANCS. — 100 AR. 95 FRANCS. — 100 AR. 100 FRANCS. — 100 AR. 105 FRANCS. — 100 AR. 110 FRANCS. — 100 AR. 115 FRANCS. — 100 AR. 120 FRANCS. — 100 AR. 125 FRANCS. — 100 AR. 130 FRANCS. — 100 AR. 135 FRANCS. — 100 AR. 140 FRANCS. — 100 AR. 145 FRANCS. — 100 AR. 150 FRANCS. — 100 AR. 155 FRANCS. — 100 AR. 160 FRANCS. — 100 AR. 165 FRANCS. — 100 AR. 170 FRANCS. — 100 AR. 175 FRANCS. — 100 AR. 180 FRANCS. — 100 AR. 185 FRANCS. — 100 AR. 190 FRANCS. — 100 AR. 195 FRANCS. — 100 AR. 200 FRANCS. — 100 AR. 205 FRANCS. — 100 AR. 210 FRANCS. — 100 AR. 215 FRANCS. — 100 AR. 220 FRANCS. — 100 AR. 225 FRANCS. — 100 AR. 230 FRANCS. — 100 AR. 235 FRANCS. — 100 AR. 240 FRANCS. — 100 AR. 245 FRANCS. — 100 AR. 250 FRANCS. — 100 AR. 255 FRANCS. — 100 AR. 260 FRANCS. — 100 AR. 265 FRANCS. — 100 AR. 270 FRANCS. — 100 AR. 275 FRANCS. — 100 AR. 280 FRANCS. — 100 AR. 285 FRANCS. — 100 AR. 290 FRANCS. — 100 AR. 295 FRANCS. — 100 AR. 300 FRANCS. — 100 AR. 305 FRANCS. — 100 AR. 310 FRANCS. — 100 AR. 315 FRANCS. — 100 AR. 320 FRANCS. — 100 AR. 325 FRANCS. — 100 AR. 330 FRANCS. — 100 AR. 335 FRANCS. — 100 AR. 340 FRANCS. — 100 AR. 345 FRANCS. — 100 AR. 350 FRANCS. — 100 AR. 355 FRANCS. — 100 AR. 360 FRANCS. — 100 AR. 365 FRANCS. — 100 AR. 370 FRANCS. — 100 AR. 375 FRANCS. — 100 AR. 380 FRANCS. — 100 AR. 385 FRANCS. — 100 AR. 390 FRANCS. — 100 AR. 395 FRANCS. — 100 AR. 400 FRANCS. — 100 AR. 405 FRANCS. — 100 AR. 410 FRANCS. — 100 AR. 415 FRANCS. — 100 AR. 420 FRANCS. — 100 AR. 425 FRANCS. — 100 AR. 430 FRANCS. — 100 AR. 435 FRANCS. — 100 AR. 440 FRANCS. — 100 AR. 445 FRANCS. — 100 AR. 450 FRANCS. — 100 AR. 455 FRANCS. — 100 AR. 460 FRANCS. — 100 AR. 465 FRANCS. — 100 AR. 470 FRANCS. — 100 AR. 475 FRANCS. — 100 AR. 480 FRANCS. — 100 AR. 485 FRANCS. — 100 AR. 490 FRANCS. — 100 AR. 495 FRANCS. — 100 AR. 500 FRANCS. — 100 AR. 505 FRANCS. — 100 AR. 510 FRANCS. — 100 AR. 515 FRANCS. — 100 AR. 520 FRANCS. — 100 AR. 525 FRANCS. — 100 AR. 530 FRANCS. — 100 AR. 535 FRANCS. — 100 AR. 540 FRANCS. — 100 AR. 545 FRANCS. — 100 AR. 550 FRANCS. — 100 AR. 555 FRANCS. — 100 AR. 560 FRANCS. — 100 AR. 565 FRANCS. — 100 AR. 570 FRANCS. — 100 AR. 575 FRANCS. — 100 AR. 580 FRANCS. — 100 AR. 585 FRANCS. — 100 AR. 590 FRANCS. — 100 AR. 595 FRANCS. — 100 AR. 600 FRANCS. — 100 AR. 605 FRANCS. — 100 AR. 610 FRANCS. — 100 AR. 615 FRANCS. — 100 AR. 620 FRANCS. — 100 AR. 625 FRANCS. — 100 AR. 630 FRANCS. — 100 AR. 635 FRANCS. — 100 AR. 640 FRANCS. — 100 AR. 645 FRANCS. — 100 AR. 650 FRANCS. — 100 AR. 655 FRANCS. — 100 AR. 660 FRANCS. — 100 AR. 665 FRANCS. — 100 AR. 670 FRANCS. — 100 AR. 675 FRANCS. — 100 AR. 680 FRANCS. — 100 AR. 685 FRANCS. — 100 AR. 690 FRANCS. — 100 AR. 695 FRANCS. — 100 AR. 700 FRANCS. — 100 AR. 705 FRANCS. — 100 AR. 710 FRANCS. — 100 AR. 715 FRANCS. — 100 AR. 720 FRANCS. — 100 AR. 725 FRANCS. — 100 AR. 730 FRANCS. — 100 AR. 735 FRANCS. — 100 AR. 740 FRANCS. — 100 AR. 745 FRANCS. — 100 AR. 750 FRANCS. — 100 AR. 755 FRANCS. — 100 AR. 760 FRANCS. — 100 AR. 765 FRANCS. — 100 AR. 770 FRANCS. — 100 AR. 775 FRANCS. — 100 AR. 780 FRANCS. — 100 AR. 785 FRANCS. — 100 AR. 790 FRANCS. — 100 AR. 795 FRANCS. — 100 AR. 800 FRANCS. — 100 AR. 805 FRANCS. — 100 AR. 810 FRANCS. — 100 AR. 815 FRANCS. — 100 AR. 820 FRANCS. — 100 AR. 825 FRANCS. — 100 AR. 830 FRANCS. — 100 AR. 835 FRANCS. — 100 AR. 840 FRANCS. — 100 AR. 845 FRANCS. — 100 AR. 850 FRANCS. — 100 AR. 855 FRANCS. — 100 AR. 860 FRANCS. — 100 AR. 865 FRANCS. — 100 AR. 870 FRANCS. — 100 AR. 875 FRANCS. — 100 AR. 880 FRANCS. — 100 AR. 885 FRANCS. — 100 AR. 890 FRANCS. — 100 AR. 895 FRANCS. — 100 AR. 900 FRANCS. — 100 AR. 905 FRANCS. — 100 AR. 910 FRANCS. — 100 AR. 915 FRANCS. — 100 AR. 920 FRANCS. — 100 AR. 925 FRANCS. — 100 AR. 930 FRANCS. — 100 AR. 935 FRANCS. — 100 AR. 940 FRANCS. — 100 AR. 945 FRANCS. — 100 AR. 950 FRANCS. — 100 AR. 955 FRANCS. — 100 AR. 960 FRANCS. — 100 AR. 965 FRANCS. — 100 AR. 970 FRANCS. — 100 AR. 975 FRANCS. — 100 AR. 980 FRANCS. — 100 AR. 985 FRANCS. — 100 AR. 990 FRANCS. — 100 AR. 995 FRANCS. — 100 AR. 1000 FRANCS.

ADMINISTRATION.
Adresses fréquentes, les demandes et résolutions relatives aux abonnements et aux inscriptions à l'Administration du Bureau du Journal.

ADMINISTRATIONS.
Annonces : 3 piastres.
Béquilles (Avant les anniversaires) : 7 piastres.
Frais et articles (corps du journal) : 16 piastres.
Pour les anniversaires de Paris, l'adresse rue Castiglione, n° 64.

trictions si elle veut cette survie la voie ouverte par le Moniteur :

« Pour cela, il ne s'agit pas d'ajourner ses espérances, comme l'a dit M. le duc d'Audiffret-Pasquier ; ce n'est pas avec des sous-entendus et des arrêts-poudres révolutionnaires qu'on peut donner au repos quelqu'un d'autre ; et nous ne pourrions d'ailleurs, à nos sens, accorder ce repos à M. Thiers ni à cédé.

« Or, il a été très conciliant dans la forme, très lasque sur le fond, et les discours de M. de Broglie et Bréval prevaient de résumer en ceci : Régloses d'abord le présent, c'est-à-dire la responsabilité ministérielle et les rapports des pouvoirs publics existants ; quant à l'avenir, c'est-à-dire à l'ensemble des réformes constitutionnelles, nous ne refusons pas d'encaisser, mais à condition d'en faire davantage pour la droite ; prendre d'abord le temps nécessaire pour l'arrêter, et alors venir plus ou moins éloigné, mais qui ne sera pas des choses du moment. Le marché, ce le voit, ne serait pas désavantageux pour la droite : prendre d'abord, au moins bien, ce que deviendrait cette majorité composée de bourgeois et d'aristos, capables de s'allier pour restaurer la République, mais incapables de s'en tirer pour rien lui substituer. Nous, ce que l'on doit demander aux chefs du centre droit, ce n'est pas d'ajourner leurs espérances, c'est de inscrire leurs traditions au-delà de l'ordre suprême des principes conservateurs assignés, et d'arriver au salut de la patrie — comme l'a si loyalement fait M. le Président de la République lui-même.

Si le Centre droit prend résolument cette détermination, — quoiqu'il soit bien tardive, quelques mois, depuis deux mois, la situation se soit singulièrement tendue — cependant, il a le droit de constituer sur des bases sérieuses le gouvernement de la République, nous nous tiendrons pour assister à ce succès. Il a le droit d'arrêter le mouvement dissolutionniste, et nous serons alors à l'Assemblée pour chasser les deux sous-commissions qui vont lutter à qui arrivera première devant la commission, réservant pour chacune des deux sous-commissions d'arriver première.

« Voici donc la question politique — ce ne doit pas oublier qu'il s'agit dans cette affaire des deux sous-commissions de la question à graver de la République ou de la monarchie — transformée en une question de vitesse. Il s'agit de choisir entre deux sous-commissions, qui vont lutter à qui arrivera première devant la commission, réservant pour chacune des deux sous-commissions d'arriver première. Cela manque de détail, mais elles ont manqué de détail trop de réserves ; elles parlent trop de prudence, mais le temps trouve un poids de 25 kilos et l'autre un poids de 200. Aussi ne faut-il pas s'étonner que soit M. Thiers qui ait imaginé ces expéditions d'une course au clocher entre les deux sous-commissions.

« Nous ne voudrions point faire de ce paradoxe maisonnière : mais on ne peut s'empêcher de se poser la question : que va-t-il se passer si l'Assemblée pourra être dissoute ?

« Tel est le dilemme risqué dans lequel se trouve enfermée l'Assemblée ; et il faut pas perdre une seule occasion d'en placer les termes sous les yeux des députés et des électeurs.

On lit dans la République française :

« La séance générale toute par la commission des Travaux laissera pour l'ouverture des débats au moins deux heures pour les observations des observateurs attentifs. A la fin de la séance d'ouverture, les membres de la minorité s'étaient proposé sans doute

la grand-messe. Une fois la cérémonie achevée, on se rendra au cabaret, où de bouteilles et de verres viennent surprendre le couple du village. Il faut songer à regagner son gîte. Les amateurs d'aspects ruraux plus amicalisés, un peu froid et vif, se souvient, la neige commençant à tomber ; toutefois, il y a du moins ce qui fréquente au milieu des montagnes.

Mais les deux époux étaient dans la cour d'habitation, et l'heure remplie d'une insouciance gai, jusqu'à ce qu'ils rentrent au sein de l'asile des dangers. Il se mit alors à leur faire échapper dans la baignoire. Cela leur rappela à l'abri de l'obscurité les moments de leur enfance, lorsque l'heure était belle ; puis comment laisser alors son pauvre homme tout seul, par un temps pareil ? si elle se serait morte d'inquiétude. Bréval s'assied avec lui au milieu de la baignoire qui couvrait les rochers et les précipices.

Cela était couvert de nuages gris, mais quand ils arrivèrent au bain tout se déroula, et la voix du chevalier d'Hercule brilla de tels éclats que

les deux époux se regardaient et s'embrassaient.

Sergui, Sergui, Serguevi vos.

De la bonne sera à raves.

Cependant à mesure qu'ils avançaient l'orage devenait toujours plus violent, et arriva à l'abri de la montagne où le vent déroula un rideau sur l'ouverture de l'abri de précipices. Ils arrivèrent alors à l'abri de l'abri, et qui observait satisfaits le panorama. La neige en était dure et glaçée, ce sorte qu'il paraissait fort dangereux d'essayer de l'escalader.

(suite)

Joli le ramée de 20 décembre

Le Soir met en demeure la commission de déclarer sincèrement et sans résu-

de l'âge les dispositions de la majorité. Ils voulaient savoir quel rôle il avait pu jouer sur leur régence le décret du cours de M. le président de la république. Nous doutons qu'ils aient bien élevé l'entente éditée sur les intentions des monarchistes, s'ils veulent servir de prétexte à des différents observateurs qui ont été changés au cours de la discussion. On est d'autre part revenu de part et d'autre, chacun en gardant la situation qu'il avait prise dès le début des travaux de la commission. Les hommes de la droite veulent toujours poursuivre l'exécution du plan qui a été conclu dans leurs conclusions, pour assurer leur rôle et la situation de M. le président de la République. La gauche, de son côté, le plus fameux se dissimulent sous cette formule, aujourd'hui perçue à jour et usée : rétablissement dans sa sincérité effectif du principe de la responsabilité ministérielle. Aujourd'hui la formule a un peu varié, mais le fond reste le même : on ne dit plus qu'il faut avoir tout la responsabilité ministérielle ; on consent à examiner d'abord les attributions des pouvoirs publics et actuellement existants. Il faut expliquer ce changement de formule.

Personne n'a oublié que, dans son discours de lundi, M. le président de la République a cru devoir insister auprès de la commission sur la nécessité de créer, d'organiser une seconde Chambre. Cette seconde Chambre, au sujet de laquelle il y aurait tant à dire si c'était le moment d'entrer dans l'examen d'un aussi grave questionnement, constituerait, si elle était organisée, un triste prouesse pour qui est actuellement non existant. Qui se maintenait on se rappelle que M. Balbie, dans son célèbre rapport, a déclaré tout d'abord que la création d'une seconde Chambre ne serait au plus mal moins que la tentation de l'Assemblée actuelle, on connaît la résistance que la majorité monarchique de l'Assemblée oppose à une telle innovation, et cette résistance acharnée, elle essaie de la dissimuler en soutenant aujourd'hui que la commission a pour principal et pour premier devoir de statuer d'abord sur les attributions des pouvoirs publics actuels, non existants. On espère ainsi éviter la proposition faite par M. le président de la République, ou tout au moins au contraire de venir à l'examiner après la résolution de la responsabilité ministérielle, qui doit faire tomber le pouvoir de ministres M. Thiers.

Si nous avons apporté quelque minorité dans certaines lignes, c'est pour bien montrer que nous n'avons pas de toutes ces ambiguïtés, de toutes ces perversités parlementaires, sans aucune passion. On a éprouvé des efforts pour amener une conciliation qui, si tel est possible, s'entendrait toujours aux apparences. Les monarchistes n'adopteront jamais la politique de M. Vourey que dans l'opérance secrète de l'éclat, et de son côté, le gouvernement n'a pas de part, pour empêcher que ceux avec qui l'on professe à toute force le réconcilier. Voilà la vérité. Elle éclate à toutes les paroles prononcées de parti et d'autre dans la commission des Trente. On jure et jure au plus haut. Ce n'est point ce jeu qui améliorera les rapports déjà si tendus du gouvernement et de l'Assemblée. Telle est notre opinion sincère. Libre aux ardeurs fanatiques du parti de la conciliation, a tout prix de trouver que cette opinion n'est pas modérée. Cela expliqueurs de la modération quand même, nous réprobons par cette remarque si frappante de J. L. J. : « Il y a, dans toutes les assemblées, une disposition réellement très conservatrice à une certaine recherche de la modération à qui n'est souvent qu'une dissimulation de monarchialisme ou de courtoisie. »

LETTERS DE VERSAILLES.

(Correspondance partie du Courrier d'Orient.)

Versailles, 18 décembre.

Nous avions fait un pas en avant, nous venions de faire deux pas en arrière. La faute en est un peu à tout le monde ; à l'union républicaine d'abord qui n'a pas su modérer son impatience et qui a lancé un mot trop tôt sur tout conseiller : au contraire gauche résulte qui s'est obligeé à ne pas suivre le mouvement, bien qu'il y fut évidemment intéressé. C'est à M. Thiers qui pensait prôner directement de la campagne de dissolution grâce à la trahison qu'il m'inspirera à la droite, à encourager la gauche, quand il aurait peur de la retrouver.

Ce dernier point n'est pas contestable. Je sais de source ce que l'autre (nous) vous l'a déjà dit que le matin même du jour où la gauche rassurante à Versailles se déterminait à suivre l'exemple de l'extrême gauche, le président de la répu-

blique en exprimait sa satisfaction à l'assemblée des députés de ce groupe et l'encourageait à prendre la résolution de ses collègues. C'est cette intervention de M. Thiers qui a eu cette intervention qui a décidé la gauche. Elle était en effet très hésitante et jusqu'au moment où son délégué, qui était M. Arago, est revenu de la Présidence, elle paraissait plus disposée à s'abstenir qu'à s'associer au mouvement de l'Union républicaine. Mais aussitôt que M. Arago a parlé et qu'il a su expliquer les dispositions d'esprit dans lesquelles il a vu trouvé le chef du gouvernement, toutes les hésitations ont cessé.

Cela se passait à une heure. A deux heures, j'ai eu l'occasion de voir l'un des directeurs du groupe. — Eh bien ! lui ai-je dit, signez-vous ? — Non signez-vous ? — C'est chose faite m'a-t-il répondu. Et me tirant à l'oreille, il m'a raconté en détail la conversation que M. Arago voulait d'avoir avec M. Thiers. Puis, il a ajouté : « Cet approuvement donné par le président de la république à la politique du dissolution était nécessaire pour décider la majorité de faire ce qu'il a fait. »

« Cet approuvement donné par le président de la république à la politique du dissolution était nécessaire pour décider la majorité de faire ce qu'il a fait. »

« Cela prouve que j'obéis à la loi ; mais si je n'obéis pas, vous ne me devrez plus obéissance. »

Y a-t-il en Europe un gouvernement qui ait des bases plus libérales que le gouvernement ottoman ? Obéissez-moi volonté que j'obéis à la loi ; mais, si je n'obéis pas, vous ne me devrez plus obéissance. »

Les choses ont bien changé depuis Abu-Bekir. Quand reviendra-t-on à ses principes ?

INTÉRIEUR.

Paroles d'Abou-Bekr.

Lorsque Abu-Bekr, premier calife, vicieux et successeur du prophète, chef de l'Etat et de la religion, morts sur le trône, il prononça dans une mosquée, en présence d'un concours immense de peuple, un discours dont nous extrayons les passages suivants.

Après avoir rendu grâce à Dieu, il commença ainsi :

« O peuple, j'ai été nommé votre chef, quoique je ne sois pas le plus méritant d'entre vous. »

« Si je fais mal, continuez-moi votre assistance. »

« Si je fais mal, corrigez-moi. »

« La vérité c'est la confiance ; la mensonge c'est la trahison. »

« Colui qui est faible chez vous est fort chez moi, parce que je le soutiendrai. Colui qui est fort chez vous est faible chez moi. »

« Quand la rébâche divulguée existe dans une nation, Dieu punira le peuple et généralisera malheur. »

« Obéissez-moi suivant que j'obéis à la loi ; mais si je n'obéis pas, vous ne me devrez plus obéissance. »

Y a-t-il en Europe un gouvernement qui ait des bases plus libérales que le gouvernement ottoman ? Obéissez-moi volonté que j'obéis à la loi ; mais, si je n'obéis pas, vous ne me devrez plus obéissance. »

Les choses ont bien changé depuis Abu-Bekir. Quand reviendra-t-on à ses principes ?

Abus et vexations.

Andriapole, 23 décembre.

Nous avons un peu moins livré à la publicité les abus commis dans notre province. Je reviendrai sur le compte du mulâtre Djefar-agé dont je vous ai précédemment entretenu. En parcourant la habitation de Monastir pour recouvrir l'imposte du « gouvernement », Djefar-agé et l'individu qui vient à peine de lui succéder déclarent à nos nombreux amis qui ont logé dans plusieurs villages où, après avoir fait des dépenses considérables pour leur nourrir et pour celle de leurs chevaux, ils sont partis sans rien payer. Un autre, au moment de leur départ, a été contraint les villages à leur payer l'ayak-teri (leur pain), mot à mot la valeur des pieds.

Une paroisse capitale déroute, un manoir méprisé dorénavant, qui possède sûrement des paroisses actives. Mais il y a des gens, comme Djefar-agé, aux yeux desquels les lois ne sont rien. Si, outre les contributions assez lourdes que les pauvres paysans, payent au gouvernement impérial, il sont obligés de supporter les dépenses que fait cet age dans ses fréquentes visites, il sont fort à plaindre, car l'impôt se trouve ainsi augmenté de dix à quinze pour cent.

Voilà dans quelles conditions se trouvent les malheureuses populations des campagnes. Elles n'osent pas résister aux demandes du perceleur, de peur de se faire déporter. Il est à craindre que Djefar-agé ait pu amasser une fortune assez ronde, lui qui pour son emploi en reçoit que des appartenements très modestes ! Il passe dans un troupeau de moutons qui se trouve dans le village de Chavkourly, et les villages voisins sont obligés de suivre son bétail en lui fournit, les uns, de l'orge, les autres, de l'avoine.

Outre son occupation spéciale, Djefar-agé a fait aussi l'exécuteur des ordres de l'évêque grec. Deraïdronnet il s'est rendu à Pepovcelo et réuni assaillies les mukhlis, il les a forcés à signer une pétition déclarant ne vouloir pas de leur préte bulgare et reconnaissant l'autorité de l'évêque grec. Qu'est-ce que les fidèles sujets du Sultan peuvent attendre du bon de pareils employés. Dans l'intérêt de la justice, le gouvernement impérial devrait surveiller ces employés, les punir et les obliger à ne pas sortir de leurs attributions.

Il est permis de douter que ce miracle n'ait pas été accompli. N'oubliez pas, en effet, que le contre-droit est condamné par la loi.

Le contraire de ce qui se passe, que les sujets qui sont, unis ou isolés, soient bûchés lorsque l'on parle de faire fuir avec M. Thiers une république quelconque ?

Le chef du gouvernement a une confrérie très légitime dans ses habiletés. Il a donc navigué au milieu de tant d'escrocs, il a triomphé de tout d'obstacles, il a fait naufrage tant de ressources dans des circonstances si difficiles, sans jamais compromettre sérieusement son œuvre, qu'il ne doute plus que la fortune se soit avec lui. Le droit et la gauche, bien qu'au moins d'intentions toutes différentes, ont obéi à tour à tour à sa direction; il estime qu'elles lui obéiront encore et peut-être de nouveau.

Les Bulgares et les Grecs.

Ou nous écrit d'Andriapole, le 23 décembre :

Les grecs de notre ville forment deux parties : les uns tiennent pour l'évêque, les autres demandent à sa destitution ; ils l'accusent de manquer d'énergie. D'un autre côté, les sujets bâgans résistent à Andriapole qui demande à leur gouvernement l'autorité. L'un autre couple, plus actif et plus capable d'agir, a entrepris l'organisation monarchique des Bulgares.

Les grecs sont très joyeux d'avoir ap-

ris que certains personnage se moient,

dit-on, favorables au patriarcat du Phanar relativement à la question bulgare.

Quant aux Bulgares, ils attendent avec impatience l'arrivée de leur évêque et ils trouvent que son retard, de quelque part qu'il vienne, se peut être justifié.

Le projet de la S. Porte relativement à la modification du firmans qui a établi l'exarcat, et au changement de costume du clergé bulgare, a produit une fâcheuse impression, qui augmente de jour en jour. Les Bulgares considèrent ce double projet comme une atteinte à leurs droits acquis.

Pour repousser les prétentions du patriarchat grec, les Bulgares disent diverses qualités ou redigé des pétitions cultuelles qui doivent être adressées à l'exarcat. Dans ces pétitions, ils exhibent l'Exarque à ne céder à aucune démission humiliante. Dans toutes les réunions, on a entendu que des plaintes contre le retard qu'éprouve l'organisation ecclésiastique des Bulgares. Une certaine agitation se produit dans les esprits. Les populations bulgares ont la conscience de leurs droits, et s'étonnent que l'autorité supérieure n'applique pas le firmans dont la mise à exécution a été solennellement proclamée.

Et bien voilà ce que nous avons voulu, nous avons obtenu ce que vous avez transformé au désir de recevoir. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

On attaque le patriarchat avec une violence que l'on n'a pas vue depuis longtemps. (Applaudissements.)

Attendu que la solidarité est de droit en matière de sécurité communale de la part des associations, vis-à-vis des tiers ;
Attendu qu'à vertu du principe de solidarité le créancier peut s'adresser pour le paiement de son débit à tout débiteur qui lui veut chourir ;
Attendu que Thessaly n'a pas livré la totalité des choses nécessaires sur la facture dont il réclame le paiement ; mais qu'il a offert et offre d'ores d'en opérer la livraison ;
Attendu que Grec succombe ;
Par son mortis.
Ratent note ne siège Thessaly de l'offre par lui faite.

Dès lors l'opposition formée par le sieur Gros envers le jugement de défaut du 8 novembre 1875 mal fondé.
En conséquence l'affaire échoue.
Désirer que le dit jugement soit révoqué et ordonne qu'il soit révoqué selon ce terme et mesure.
Condamne Grec en tous les dépens.

Affaire M... contre B...

M. M... a formé saisie-arrêt contre les mains de M. M. et J. L... frères et M. A. O. T... sauf remise sur toutes les sommes ou valeurs qui ne trouvent actuellement ou pourront ultérieurement se trouver dans leur possession et qui appartiennent au sieur C. B...

Cette saisie-arrêt était faite pour avoir servi et payement d'une somme de 18,500 fr. 86 centimes concordeur avec le sieur B... et produite par M. M. par le sieur B...
Et si à ce point contre moi le montant de la partie qui revient à ce dit sieur B... dans la somme de T. cédée par le dit acte au sieur M...
Par requesté du 23 mars 1875 ce dernier demandait en dénonciation au sieur B... de la saisie-arrêt et son assignation devant le Tribunal consulaire de Constantinople à l'effet de ce qu'il soit condamné à lui payer aux débiteurs qui le trait fixent et qu'il soit débiteur et voit déclarer la dite opposition bonnes et valables ; voir dire en outre que toutes les sommes dont les tiers mises sont débiteurs envers le sieur B... seront par eux versées contre ses mains jusqu'à ce que la concurrence de ces créances en principes, établisse et fraîche.

A l'audience, le sieur M... a reconnu devoir à M. M... la somme pour lui réclamée et demandé à l'autoriser à ce que le sieur B... soit validé. Il a conservé seulement que cette somme était inscrite au nom des frères M. A. O. T... n'étant réellement, les frères M. A. O. T... n'étant réellement pas ces débiteurs et ne pouvant jamais le faire, pour laquelle il n'avait pas de fonds.

Sur ces observations, contrariaires au tribunal, a prononcé le juge M... ayant qui a placé la question sur son véritable terrain.

Attendu que le sieur B... se reconnaît débiteur envers le sieur M... la somme pour lui réclamée et demande à titre d'avances, ainsi que du 5 pour cent de plus sur la partie qui reste due et dû à ce sieur M... sur les résultats de la liquidation de la succession T...

Attendu que dès lors rien ne s'oppose à ce que la condamnation au paiement de la dite somme soit prononcée et qu'il soit retenue note au sieur B... de ce décret ; qu'il se reconnaît débiteur du 5 pour cent de sa part ;

Attendu que tout créancier, parmi autres au moins des tiers les sommes et affecte également au tiers débiteur, se soit opposé à leur remise ;

Attendu que le sieur B... a de bons décrets qu'il soit opprime et pas à ce que la dite opposition soit validée :

Et que de plus il a affirmé être au service de rembourser au sieur M... le montant de ses avances, le 30 juillet prochain :

Par ces motifs.

Il convient de sieur B... de sa déclaration qu'il est débiteur au sieur M. de la somme de 18,500 fr. 86 centimes remboursable le 30 juillet prochain :

Debuter encore du 5/0/0 sur la part qui lui reviendra dans la liquidation de la succession T., condamne le sieur B... à payer au sieur M... la dite somme de 18,500 fr. 86 centimes au tiers au taux de 5% pour cent l'an à partir du 20 juillet prochain :

En conséquence, déclare bonne et valable la saisie-arrêt mise en mains de MM. L... frères et A. T...

Portant au sieur B... de donner à la dite opposition les suites qu'il comporte :

Dit qu'il n'a pas lieu de statuer sur les autres conclusions des parties ;

Condamne B... aux dépens.

Arrets plaidants M^r Lechevalier et M^r Gramain.

L'ordre en droit de la Faculté d'Ain.

M. M. N., voyageur de commerce, arrivé à Paris, avait apporté avec lui soixante lieues de chaussures, un poignard, un étui, puis, ayant vendu quelques étoffes, cette publicité, où il avait été livré à des libellistes nombreux, il était venu s'acheter dans une maison de la rue Feydeau.

Il avait encore bu, puis s'était couché tard dans la nuit. Vingt quatre heures plus tard, le homme resté avec lui fut revêtu de une chaussure cassée, die le siège le chambre d'Amiens.

La bougie qui avait été laissée allumée sur la table de nuit avait mis le feu aux rideaux. Le lendemain matin lequel l'homme et la femme étaient plongés, les ayant empêchés de s'approcher de commerce de son inconvénient, et quand la femme se réveilla, la chambre offrait l'aspect d'une tourmente.

Les flammes avaient dévoré, après le feu, les draps, le lit, le meuble, la table, la chaise, et l'étagère.

Dans ce abîme, elle s'est brieve la culotte et un million d'autres parties du corps. Elle a été relevée dans une état très grave et transportée à l'hôpital. On a dû, au préalable, lui fourrir des tétaniques, car elle avait fait un état partiellement paroxysmique.

Attendu que Thessaly n'a pas livré la totalité des choses nécessaires sur la facture dont il réclame le paiement ; mais qu'il a offert et offre d'ores d'en opérer la livraison ;

Attendu que Grec succombe ;

Par son mortis.

Ratent note ne siège Thessaly de l'offre par lui faite.

Quant à son compagnon, aiguillé par les vapours alcooliques, il était resté au milieu de l'incident.

Les secours sont arrivés promptement, et ce à peu près immédiatement, le 1^{er} avril après une heure d'un travail épuisant. Les autres plumes de la maison n'ont pas été atteintes. Toutes les locataires ont été sauvées dans les costumes les plus légers, en portant des cravates et gilets.

Quand on est sorti dans la chambre où avait débouché l'incident, on a trouvé le meubles N... à peu près carbonisé, au milieu des débris éparpillés. On a recueilli ces restes humains, et les a enveloppés dans un drap et placés à la Morgue.

Les parties matérielles sont peu importantes ; le feu a consumé le bois de lit, les matelas, les paravents, la fenêtre et quelques vieux meubles qui se trouvaient dans la pièce.

Mais le brûlé qu'un homme de mort brûlé a subi beaucoup de monde pendant toute la journée : des sergeant de ville maintenaient les turcies à distance.

Des ouvriers saluaires de la chambre les débris de meubles et les décombres sur la chaussée. Pour procéder au déblaiement, on a fait écouler un mince (Communication).

Un match de billard, auquel participaient des amateurs français et étrangers, a eu lieu au Grand-Hôtel à Paris.

Pour faire comprendre tout l'intérêt qui s'attachait à ce sujet, le Siecle rappelle que, dans un tournoi international tenu à New-York, M. Vignez, de Toulouse, avait reçu le port de l'ordre d'hostesse consacré en une coupe de la Société d'ordre d'hosterie ; mais sous la condition suspensive qu'il se marierait, prendrait d'autre mariage, ou qu'il deviendrait fonctionnaire de l'ordre.

Or, M. Vignez, le plus fort joueur du Nouveau-Orléans, était venu à Paris, au cours de la soirée des Joueurs de New-York pour disputer à M. Vignez non seulement la coupe à une valeur de 3,000 fr. et l'anjex de 8,000 fr., mais encore le titre de premier joueur du monde.

M. Seznec avait signé son billard, sur lequel figuraient les noms de tous les participants, et avait également signé un tableau de l'ordre, trésorier, membre dans la salle des concertos de l'ordre, très désigné ; ses bandes négociantes sont garées de coquichous durci. Sur ces personnes étaient présentes, et au grand nombre de dames assistantes à ce match des bandes des nations. Le prix des places était de 10 et 20 fr. Des paris importants étaient engagés. La partie était de 600 francs ; commencée à neuf heures, elle n'a fait que six minutes et demi. M. Vignez a été déclaré vainqueur par 104 points ; Seznec, de 70 et 620 points. Le premier est sorti vainqueur de la partie. M. Seznec a fait que 668 points.

Le Siecle avait également signé son billard, sur lequel figuraient les noms de tous les participants, et avait également signé un tableau de l'ordre, trésorier, membre dans la salle des concertos de l'ordre, très désigné ; ses bandes négociantes sont garées de coquichous durci. Sur ces personnes étaient présentes, et au grand nombre de dames assistantes à ce match des bandes des nations. Le prix des places était de 10 et 20 fr. Des paris importants étaient engagés. La partie était de 600 francs ; commencée à neuf heures, elle n'a fait que six minutes et demi. M. Vignez a été déclaré vainqueur par 104 points ; Seznec, de 70 et 620 points. Le premier est sorti vainqueur de la partie. M. Seznec a fait que 668 points.

Systeme de transformation. — Ce qu'il faut faire à Rome, pour représenter les intérêts catholiques français, c'est une alliance à caractère ecclésial. Au lieu d'un baron latéral, que, si nous devons à l'avenir, nous devons à l'ordre, pour faire d'eux une force d'opposition à l'ordre catholique, nous devons à l'ordre, pour faire d'eux une force d'opposition à l'ordre catholique.

Systeme de transformation. — Ce qu'il faut faire à Rome, pour représenter les intérêts catholiques français, c'est une alliance à caractère ecclésial. Au lieu d'un baron latéral, que, si nous devons à l'avenir, nous devons à l'ordre, pour faire d'eux une force d'opposition à l'ordre catholique, nous devons à l'ordre, pour faire d'eux une force d'opposition à l'ordre catholique.

Grande solution de transformation. — S'agissant d'envoyer près de Venise, de grands personnages ecclésiaux, des cardinaux, des évêques ? Il n'y a pas d'autre solution que celle que propose le pape, à savoir envoyer à Rome, à la tête de l'ambassade, un cardinal, pour représenter à l'ordre, à la révolution de certains intérêts ecclésiaux, de nos Irlandais.

C'est sans doute ce qu'il faut faire. Ce qu'on imagine, c'est une mission d'accordéance d'ordre ecclésial, quelque chose de spécialement ecclésial.

Grande solution de transformation. — S'agissant d'envoyer près de Venise, de grands personnages ecclésiaux, des cardinaux, des évêques ? Il n'y a pas d'autre solution que celle que propose le pape, à savoir envoyer à Rome, à la tête de l'ambassade, un cardinal, pour représenter à l'ordre, à la révolution de certains intérêts ecclésiaux, de nos Irlandais.

Grande solution de transformation. — S'agissant d'envoyer près de Venise, de grands personnages ecclésiaux, des cardinaux, des évêques ? Il n'y a pas d'autre solution que celle que propose le pape, à savoir envoyer à Rome, à la tête de l'ambassade, un cardinal, pour représenter à l'ordre, à la révolution de certains intérêts ecclésiaux, de nos Irlandais.

Grande solution de transformation. — S'agissant d'envoyer près de Venise, de grands personnages ecclésiaux, des cardinaux, des évêques ? Il n'y a pas d'autre solution que celle que propose le pape, à savoir envoyer à Rome, à la tête de l'ambassade, un cardinal, pour représenter à l'ordre, à la révolution de certains intérêts ecclésiaux, de nos Irlandais.

Grande solution de transformation. — S'agissant d'envoyer près de Venise, de grands personnages ecclésiaux, des cardinaux, des évêques ? Il n'y a pas d'autre solution que celle que propose le pape, à savoir envoyer à Rome, à la tête de l'ambassade, un cardinal, pour représenter à l'ordre, à la révolution de certains intérêts ecclésiaux, de nos Irlandais.

Grande solution de transformation. — S'agissant d'envoyer près de Venise, de grands personnages ecclésiaux, des cardinaux, des évêques ? Il n'y a pas d'autre solution que celle que propose le pape, à savoir envoyer à Rome, à la tête de l'ambassade, un cardinal, pour représenter à l'ordre, à la révolution de certains intérêts ecclésiaux, de nos Irlandais.

Grande solution de transformation. — S'agissant d'envoyer près de Venise, de grands personnages ecclésiaux, des cardinaux, des évêques ? Il n'y a pas d'autre solution que celle que propose le pape, à savoir envoyer à Rome, à la tête de l'ambassade, un cardinal, pour représenter à l'ordre, à la révolution de certains intérêts ecclésiaux, de nos Irlandais.

Grande solution de transformation. — S'agissant d'envoyer près de Venise, de grands personnages ecclésiaux, des cardinaux, des évêques ? Il n'y a pas d'autre solution que celle que propose le pape, à savoir envoyer à Rome, à la tête de l'ambassade, un cardinal, pour représenter à l'ordre, à la révolution de certains intérêts ecclésiaux, de nos Irlandais.

Grande solution de transformation. — S'agissant d'envoyer près de Venise, de grands personnages ecclésiaux, des cardinaux, des évêques ? Il n'y a pas d'autre solution que celle que propose le pape, à savoir envoyer à Rome, à la tête de l'ambassade, un cardinal, pour représenter à l'ordre, à la révolution de certains intérêts ecclésiaux, de nos Irlandais.

Grande solution de transformation. — S'agissant d'envoyer près de Venise, de grands personnages ecclésiaux, des cardinaux, des évêques ? Il n'y a pas d'autre solution que celle que propose le pape, à savoir envoyer à Rome, à la tête de l'ambassade, un cardinal, pour représenter à l'ordre, à la révolution de certains intérêts ecclésiaux, de nos Irlandais.

Grande solution de transformation. — S'agissant d'envoyer près de Venise, de grands personnages ecclésiaux, des cardinaux, des évêques ? Il n'y a pas d'autre solution que celle que propose le pape, à savoir envoyer à Rome, à la tête de l'ambassade, un cardinal, pour représenter à l'ordre, à la révolution de certains intérêts ecclésiaux, de nos Irlandais.

Grande solution de transformation. — S'agissant d'envoyer près de Venise, de grands personnages ecclésiaux, des cardinaux, des évêques ? Il n'y a pas d'autre solution que celle que propose le pape, à savoir envoyer à Rome, à la tête de l'ambassade, un cardinal, pour représenter à l'ordre, à la révolution de certains intérêts ecclésiaux, de nos Irlandais.

Grande solution de transformation. — S'agissant d'envoyer près de Venise, de grands personnages ecclésiaux, des cardinaux, des évêques ? Il n'y a pas d'autre solution que celle que propose le pape, à savoir envoyer à Rome, à la tête de l'ambassade, un cardinal, pour représenter à l'ordre, à la révolution de certains intérêts ecclésiaux, de nos Irlandais.

Grande solution de transformation. — S'agissant d'envoyer près de Venise, de grands personnages ecclésiaux, des cardinaux, des évêques ? Il n'y a pas d'autre solution que celle que propose le pape, à savoir envoyer à Rome, à la tête de l'ambassade, un cardinal, pour représenter à l'ordre, à la révolution de certains intérêts ecclésiaux, de nos Irlandais.

Grande solution de transformation. — S'agissant d'envoyer près de Venise, de grands personnages ecclésiaux, des cardinaux, des évêques ? Il n'y a pas d'autre solution que celle que propose le pape, à savoir envoyer à Rome, à la tête de l'ambassade, un cardinal, pour représenter à l'ordre, à la révolution de certains intérêts ecclésiaux, de nos Irlandais.

Grande solution de transformation. — S'agissant d'envoyer près de Venise, de grands personnages ecclésiaux, des cardinaux, des évêques ? Il n'y a pas d'autre solution que celle que propose le pape, à savoir envoyer à Rome, à la tête de l'ambassade, un cardinal, pour représenter à l'ordre, à la révolution de certains intérêts ecclésiaux, de nos Irlandais.

Grande solution de transformation. — S'agissant d'envoyer près de Venise, de grands personnages ecclésiaux, des cardinaux, des évêques ? Il n'y a pas d'autre solution que celle que propose le pape, à savoir envoyer à Rome, à la tête de l'ambassade, un cardinal, pour représenter à l'ordre, à la révolution de certains intérêts ecclésiaux, de nos Irlandais.

Intérêt de la France : je songe à ce qui est commun à la justice et à ce qui peut-être aussi à mon pays, sans m'embarrasser de ce que demandent les hommes politiques d'Italie.

Ravigne, sans doute maintient la question à ce point de vue d'un député français qui, sans s'occuper des détails de l'Italie, veut simplement détruire l'ambassade apostolique de la France à Rome.

Il se sait en effet distingué, je pense, trois directions d'ordre ecclésial :

D'autres se contentent d'une atténuation ou diminution de ces rapports. Ils disent : Qu'il y ait, près de l'ambassade de France en Italie, une commission pour les choses ecclésiales.

Une troisième classe d'experts, une transmutation de la représentation française près de la papauté. Ils disent : « Nos émissaires français sont chargés, à Rome, des intérêts ecclésiaux.

Le système de transformation. — Il faut réparer l'ordre de l'Italie, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Botti l'a fait, mais il a été détruit par l'ordre ecclésial, et il a été détruit par l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

Il faut réparer l'ordre ecclésial, pour assurer la paix dans l'ordre ecclésial.

